



ANNEXE : CHOIX D’IMPLANTATION DU PARC AGRIVOLTAÏQUE DES CHRYSANTHEMES AU REGARD DE L'ANALYSE DES ALTERNATIVES FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE CENTRALES AGRIVOLTAIQUES SUR LE BASSIN DE VIE DE LA COMMUNE DE HIESSE

ANNEXE – Choix d’implantation du projet au regard de l’analyse des alternatives favorables au développement de centrale agrivoltaïque sur le bassin de vie de la commune de HIESSE

Le projet de centrale solaire des Chrysanthèmes est situé dans le département de la Charente, au sein de la Communauté de Communes Charente-Limousine. Le travail réalisé ci-dessous recense, après investigation menée par les équipes d’H2air, les terrains potentiellement favorables au développement de projets photovoltaïques à l’échelle d’un territoire intercommunal cohérent.

La communauté de communes Charente-Limousine, créée en décembre 2016, est issue de la fusion de deux communautés de communes : la communauté de communes du Confolentais et la communauté de communes de Haute-Charente. Le territoire de l’ex communauté de communes du Confolentais, regroupant 25 communes dont celle de Hiesse, nous apparaît comme une échelle cohérente d’analyse pour la recherche d’alternatives favorables.

Il nous semble important de souligner que cette échelle territoriale est incluse dans la Petite Région Agricole (RPA) du Confolentais du département de la Charente, orientée plutôt vers l’élevage ou la polyculture-élevage.

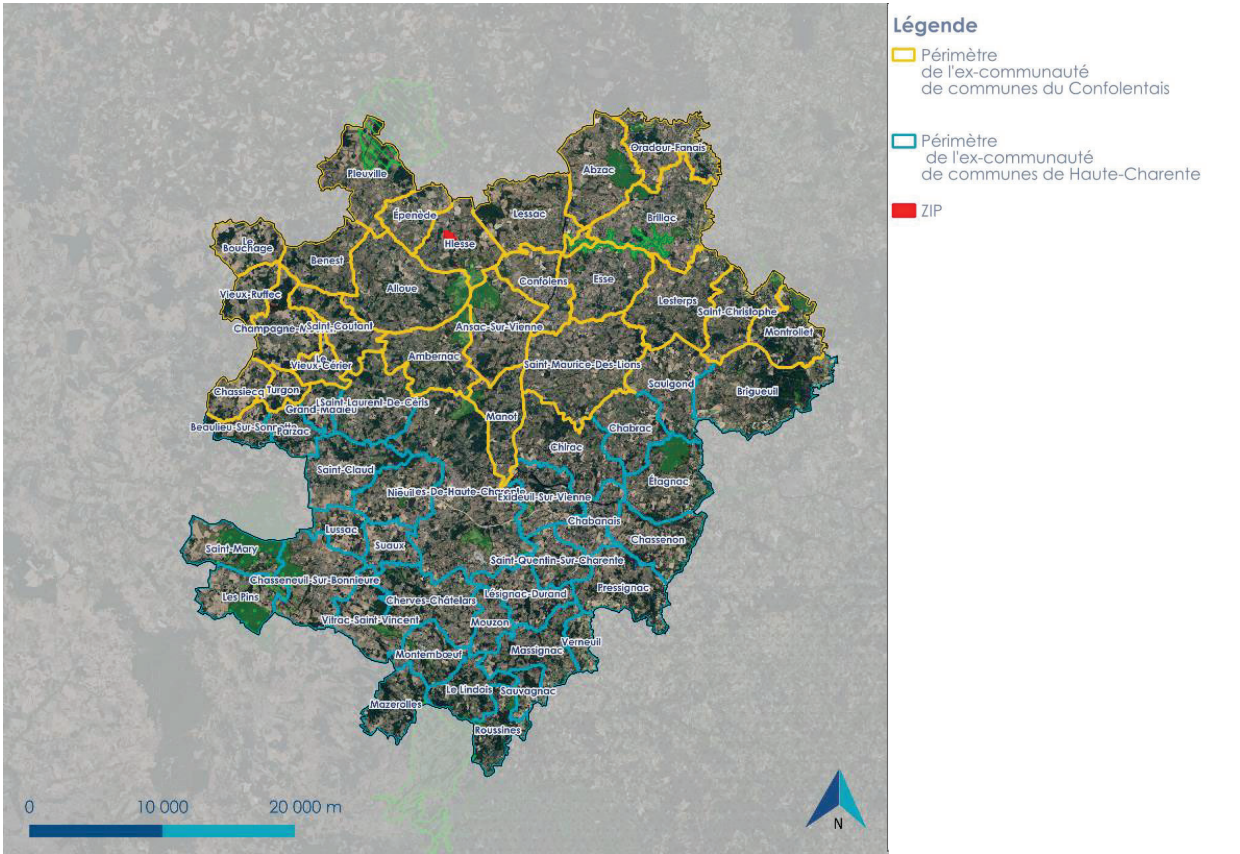


Figure 1 : Carte de la communauté de communes Charente-Limousine

1. Caractérisation du potentiel d’implantation pour des projets photovoltaïques

1. Les sites recherchés

Le choix d’un site propice à l’installation d’une centrale solaire dépend de plusieurs paramètres. Outre un bon ensoleillement et une topographie adaptée, les caractéristiques physiques et urbanistiques du terrain sont analysées.

Les documents-cadres n’étant pas publiés au moment où nous réalisons cette analyse, nous avons orienté notre recherche de terrains selon les critères d’éligibilité des appels d’offres de la Commission de Régulation de L’Energie (CRE). Par ordre de priorité, il s’agit de rechercher des terrains répondant aux conditions suivantes :

- au cas 3 des Appels d’Offres de la CRE : le terrain d’implantation est localisé sur un site dégradé ou prioritaire (site pollué, ancienne installation de stockage de déchets, ancienne mine ou carrière, délaissé routier...)
- au cas 2 bis des Appels d’Offres de la CRE : sur le territoire des communes couvertes par un PLU ou PLUi (cf totalité de la Communauté de commune Charente-Limousine), le terrain d’implantation se situe sur une zone agricole, sur des parcelles constituant une jachère agricole de plus de 5 ans ou être une installation agrivoltaïque.
- au cas 2 des Appels d’Offres de la CRE : sur le territoire des communes couvertes par un PLU ou PLUi (cf totalité de la Communauté de commune Charente-Limousine) le terrain d’implantation se situe en zone naturelle portant une mention permettant la mise en place d’installations de production d’électricité à partir d’énergies renouvelables.

Ces catégories de terrains et priorisations correspondent aux volontés de développement photovoltaïque de l’État.

H2air a étudié, sur le territoire de l’ex- communauté de communes du Confolentais, les terrains de ces différentes catégories pouvant accueillir un projet de productible équivalent ou supérieur à celui du projet actuel, c’est-à-dire 7 MWc. Plus précisément, H2air a recherché des terrains disposant d’une surface de :

- 7 ha pour tous les terrains artificialisés et dégradés,
- 15 ha pour les plans d’eau
- 12 ha pour les terrains agricoles

Ces différences de surface nécessaire selon le type de terrain sont liées à la densité de panneaux qu’il est possible d’implanter selon le type de projet. Ainsi, le productible d’un projet flottant ou agrivoltaïque sera supposé inférieur à un celui d’un projet au sol pour une même surface.

2. Méthodologie d’identification des parcelles

Afin d’identifier les parcelles des différentes catégories recherchées tout en prenant en compte un certain nombre de contraintes, les sources de données suivantes ont été utilisées :

- Identification des contraintes à prendre en compte :
 - o les données d’urbanisme sont issues des donnés SuDocUh 2023
 - o la base de données des milieux potentiellement humides de France réalisée par les laboratoires Infosol d’Orléans et UMR SAS de Rennes/Quimper pour le Ministère de l’Ecologie, du Développement Durable et de l’Energie
 - o Les données de contraintes écologiques (arrêtés de protection du biotope, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles nationales et régionales, périmètre de protection de réserves naturelles nationales, réserves biologiques, réserves naturelles de chasse et de faune sauvage, réserve de biosphère, terrains acquis par le conservatoire du littoral par le conservatoire d’espaces naturels, mesures compensatoires pour la biodiversité, sites Natura 2000, ZNIEFF1, ZNIEFF2) sont tirés des données disponibles sur data.gouv.fr et geoservices.ign.fr.
- Identification des terrains à faible valeur :
 - o les données BASOL (Base des sols pollués), BASIAS (Base des anciens sites industries et activités de services) et ICPE (Installations Classées Protection de l’Environnement) sont tirés des données disponibles sur data.gouv.fr
 - o les surfaces d’eau sont issues de la base de données « Hydrographie : Surfaces d’eau » d’IGN
 - o les données liées aux carrières sont issues du Bureau de recherches géologiques et minières
 - o les données des aérodromes sont issues des bases de données internes de H2air
- Identification des terrains agricoles :
 - o Les données parcellaires sont issues du Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2023, en conservant uniquement les Prairies Permanentes et Jachères de plus de 6 ans »

La topographie est également prise en compte dans la recherche de terrains. Notre site d’étude est légèrement vallonné avec une pente moyenne comprise entre 2% et 5%.

3. Les directives sur le territoire

La sélection de la zone pour le projet dépend également de son intégration dans les orientations des documents supérieurs (plans, programmes et schémas directeurs), notamment le SRADDET, qui sert de référence régionale pour la planification et le développement durable du territoire.

Le respect des exigences territoriales en matière de développement des énergies renouvelables, conformément aux doctrines régionales et départementales, est également un facteur déterminant dans le choix du terrain.

2. Retour sur la démarche d’investigation menée sur le bassin de vie de la commune de Hiesse

Les communes étudiées sont classées par ordre alphabétique.

1. Abzac

Le territoire de la commune de Abzac est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

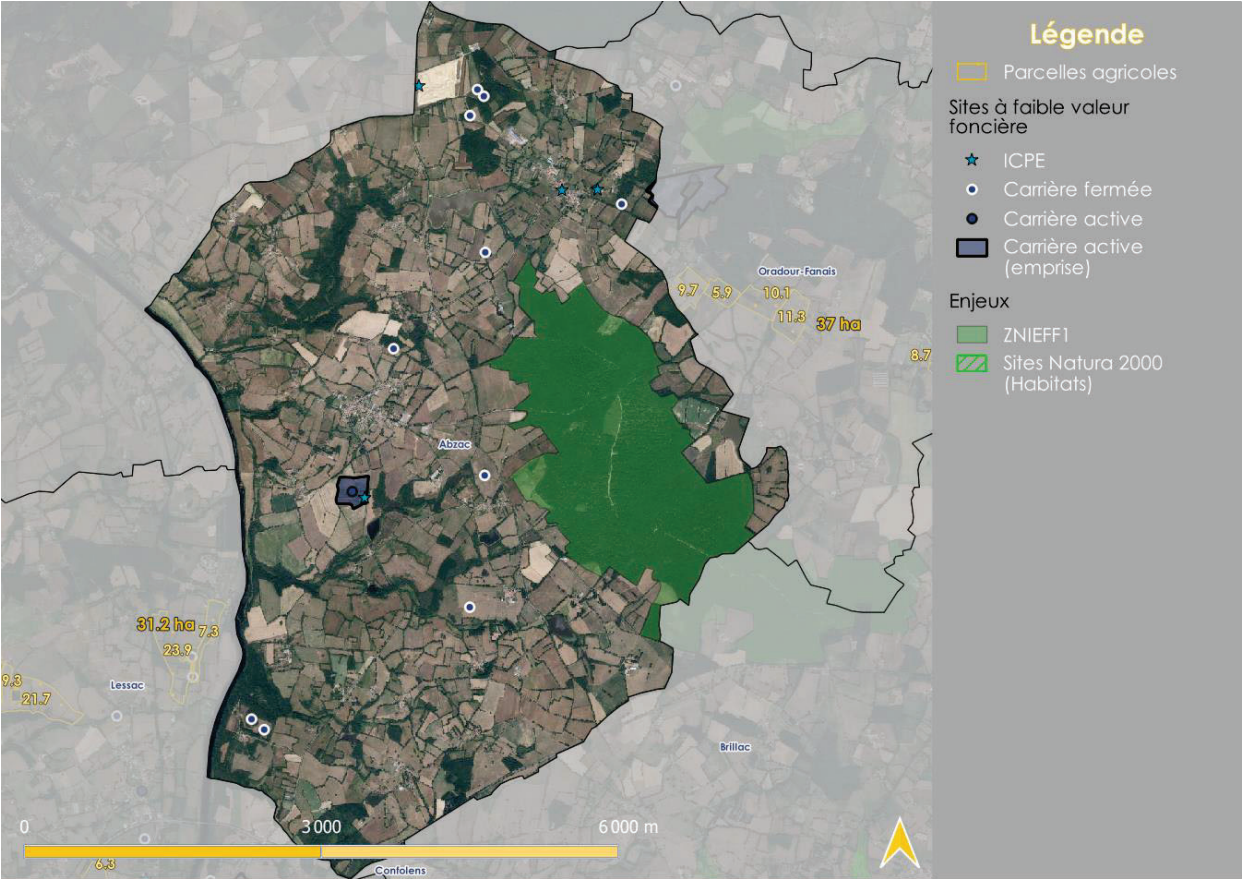
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 16 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 4 ICPE, 10 carrières fermées, 1 carrière active.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	CARRIERES DU CONFOLENTAIS 133262	NON	Carrière en activité
ICPE	TERREAL Abzac	NON	Carrière en activité
ICPE	TUILERIE BRIQUETERIE CHARDAT	NON	Site administratif
carrière fermée	50864	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé
carrière fermée	51524	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé ou agricole
carrière fermée	51525	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé ou agricole
carrière fermée	52039	NON	Ancien site d'extraction local remis état agricole
carrière fermée	52040	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole, en partie enfriché ou avec étangs
carrière fermée	52041	NON	Implantation inadéquate (parcelle morcelée par un boisement arboré)
carrière fermée	52100	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé
carrière fermée	86545	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé ou agricole
carrière fermée	86546	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé ou agricole
carrière fermée	86547	NON	Ancien site d'extraction local remis état boisé

Étude des parcelles agricoles

Aucun foncier agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Abzac.



2. Alloue

Le territoire de la commune de Alloue est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

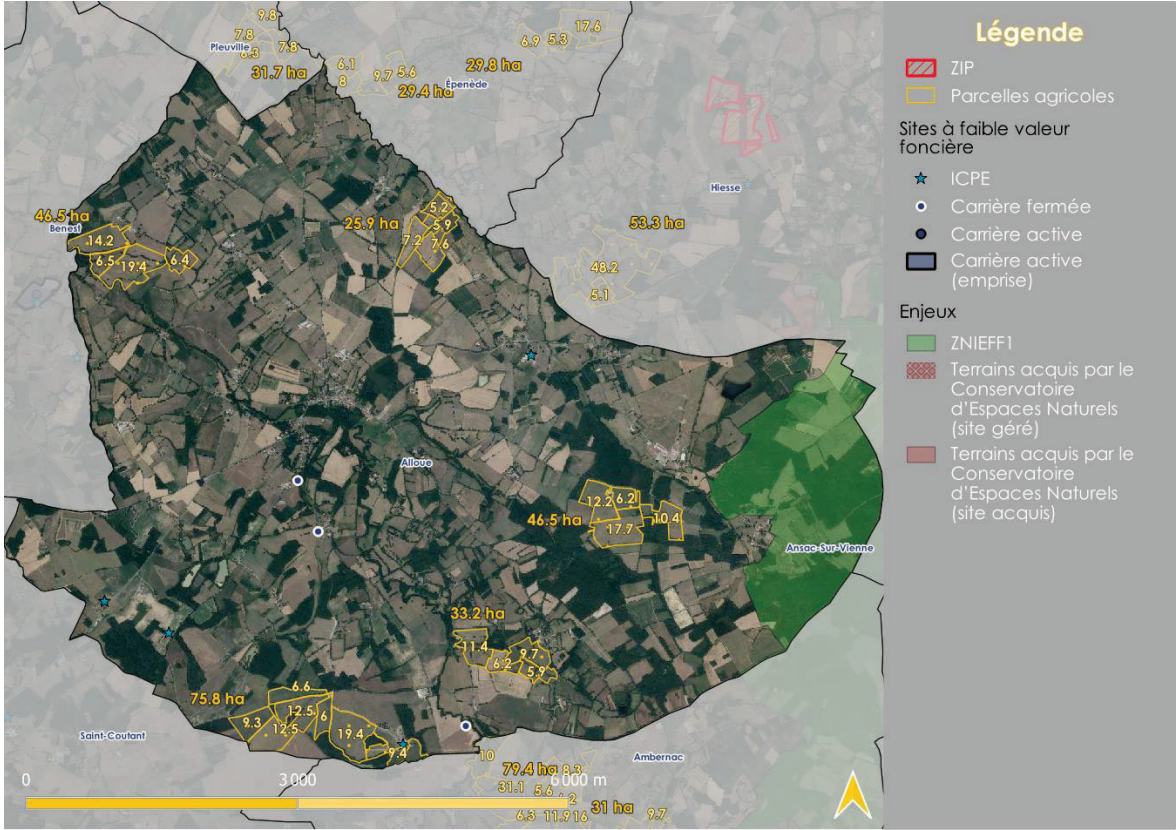
La commune contient 7 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 4 ICPE, 3 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	DE BUSSCHE Christian	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	EARL LASFONT (Renault)	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DE BEAUREGARD (Volker)	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	Parc éolien de CHARENTE LIMOUSINE	NON	/
carrière fermée	51529	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	51530	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	51946	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 23 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties dans 5 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.2	25.9	NON	Foncier hors zonage Naturel Protégé trop réduit
5.9			
7.2			
7.6			
5.9	33.2	NON	Foncier hors zonage Naturel Protégé trop réduit
6.2			
9.7			
11.4			
6.2	46.5	OUI	Pas de contact à ce jour
10.4			
12.2			
17.7			
6.4	46.5	NON	Foncier hors zonage Naturel Protégé trop réduit
19.4			
6.5			
14.2			
6.0	75.8	NON	Parcellaire réduit par le zonage naturel protégé. Pas de contact à ce jour
6.6			
9.3			
9.4			
12.4			
12.5			
19.4			



3. Ambernac

Le territoire de la commune de Ambernac est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

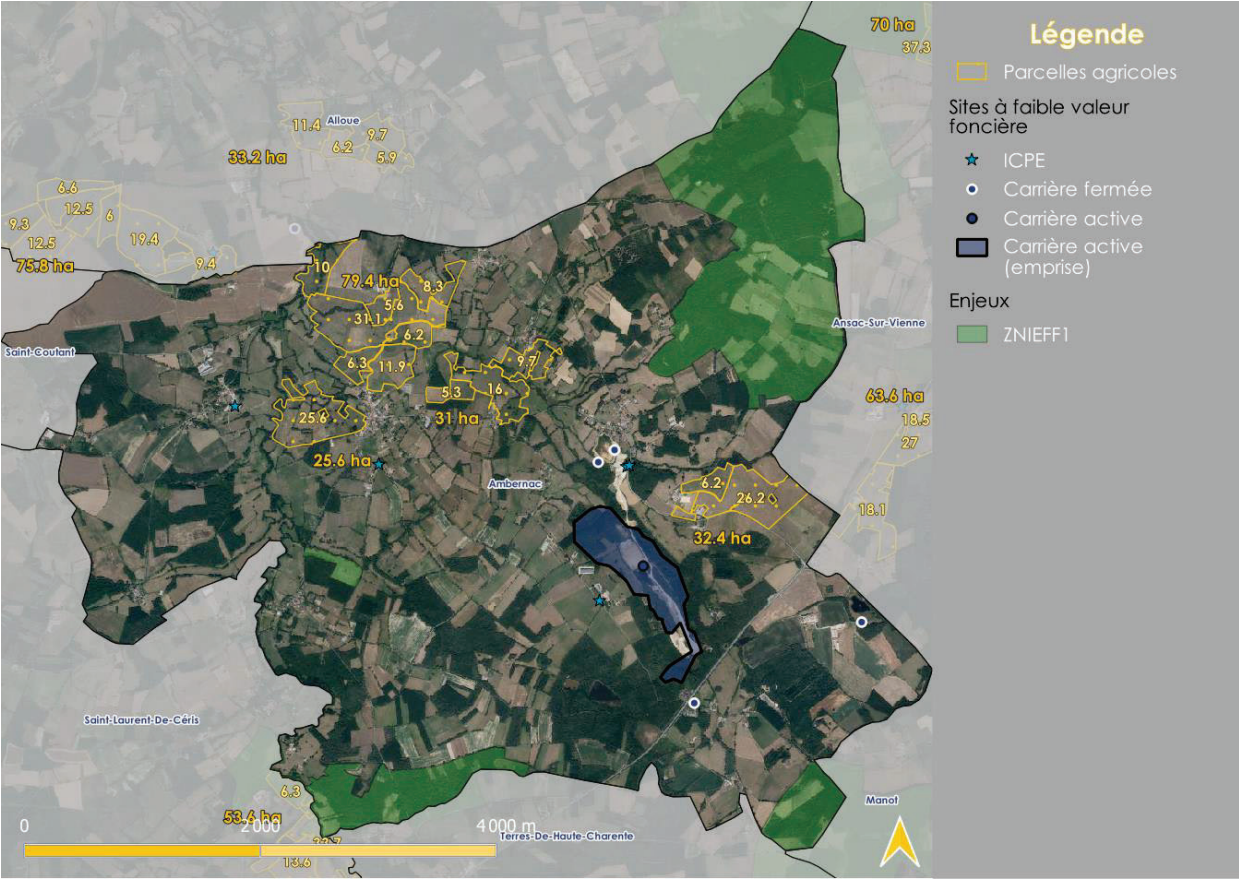
La commune contient 6 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 3 ICPE dont 1 carrière active, 3 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	GAEC DE L'ALMANDIE	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	KOCKEN Jean	NON	Projet PV en développement
ICPE / carrière active	SABLES DE SAINT MARTIN	OUI	Echanges non aboutis avec le carrier
carrière fermée	51607	NON	Ancien site d'extraction local < 2ha
carrière fermée	86570	NON	Ancien site d'extraction local remis en état boisé
carrière fermée	86571	NON	Parcelle de 10ha en partie boisée, avec étang <1ha et le reste en zone humide

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 13 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 4 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
25.6	25.6	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
5.3	31.0	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
9.7			
16.0			
6.2			
26.2	32.4	NON	Pas de suite donnée à un 1 ^{er} contact
5.6	79.4	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
6.2			
6.3			
8.3			
10.0			
11.8			
31.1			



4. Ansac-sur-Vienne

Le territoire de la commune de Ansac-sur-Vienne est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

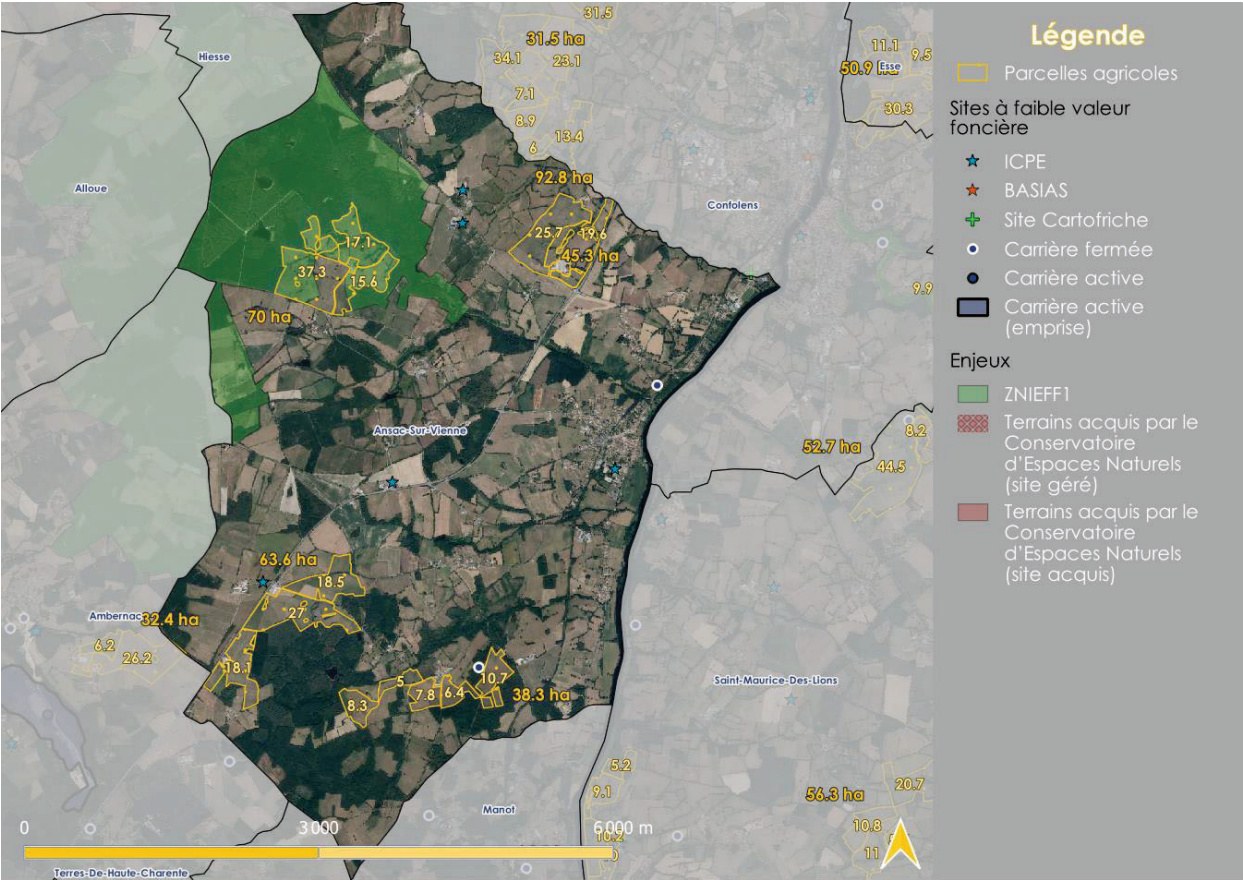
La commune contient 7 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 5 ICPE, 2 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	APROVAL 16	NON	Etablissement inexistant ou dont les informations ne sont pas publiques Projet non abouti de centre d'enfouissement de déchets
ICPE	EDISIT	NON	Etablissement inexistant ou dont les informations ne sont pas publiques Projet non abouti de centre d'enfouissement de déchets
ICPE	DMAU	NON	En ZAEC – parcellaire trop limité
ICPE	CENTR'AUTO CONFOLENTAIS	NON	Garage automobile – parcellaire trop limité
ICPE	GAEC GMF	NON	Siège d'exploitation agricole
carrière fermée	51540	NON	Ancien site d'extraction local <1ha remis en état agricole
carrière fermée	51935	NON	Ancien site d'extraction local remis en état boisé

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 13 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 4 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.0	38.3	NON	Parcellaire trop diffus et encerclé d'espaces boisés arborés
6.4			
7.8			
8.3			
10.7			
19.6	45.3	NON	Pas intéressé par projet PV
25.7	63.6	NON	Parcellaire trop étroit et étiré sur le pourtour d'une forêt
18.1			
18.5			
27.0			
15.6	70.0	NON	Parcellaire inclus dans ZNIEFF de type 1 en lisière d'un massif boisé
17.1			
37.3			



5. Benest

Le territoire de la commune de Benest est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

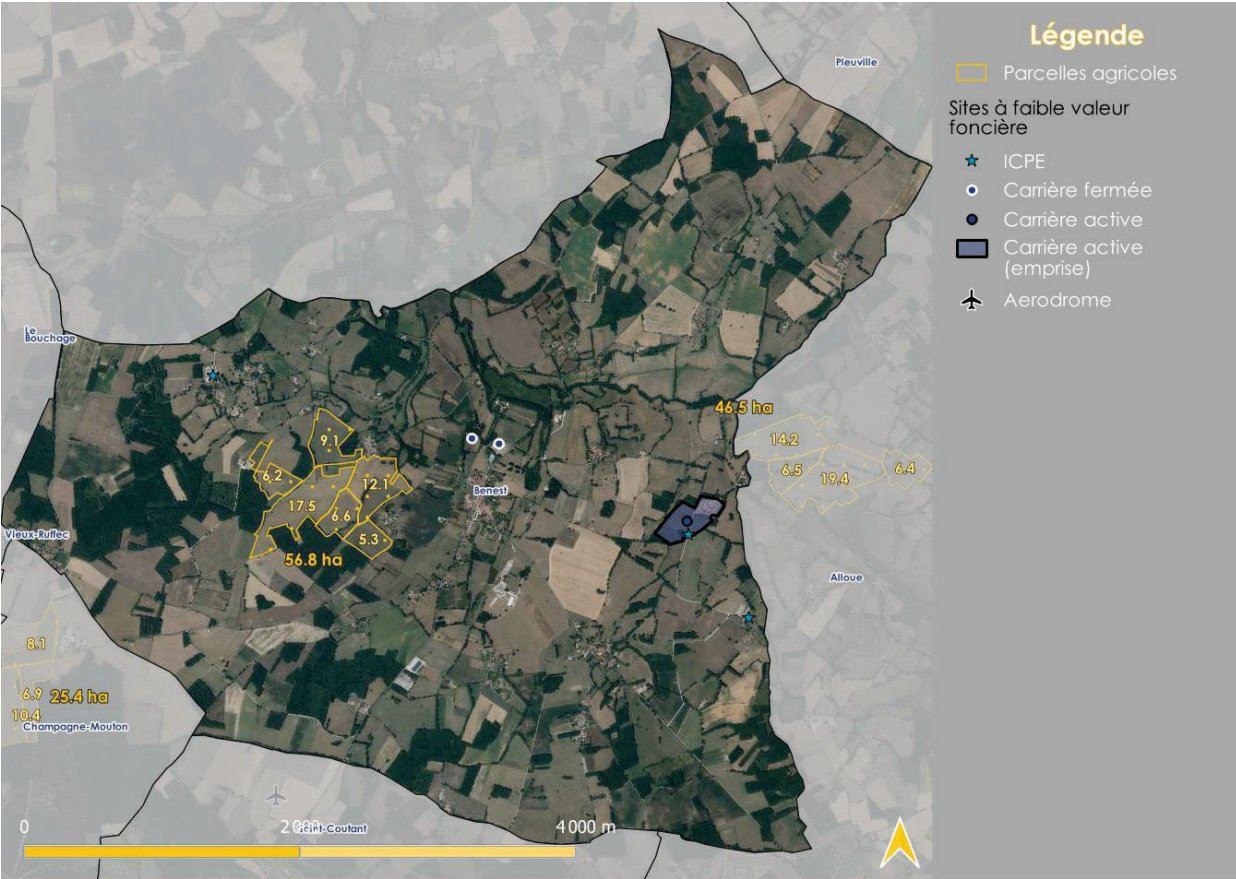
La commune contient 7 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 3 ICPE dont 1 carrière active, 2 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	GAEC CHEZ JEAN DU BOIS (Fidèle)	NON	Siège d'une exploitation agricole. Rencontré dans le cadre de prospection agricole. Contraintes de zones humides et GAEC non intéressé par l'agriPV
ICPE	GAEC DE LA COMBE LA BRETTE (Pelletier)	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE/ carrière active	SABLES de SAINT MARTIN	NON	Carrière en activité jusqu'à 2043
carrière fermée	51532	NON	Site < 2ha avec fortes probabilité de zone humide
carrière fermée	51533	NON	Ancien site d'extraction local < 1ha

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 6 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, représentant un îlot.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.3	56.8	NON	Pas intéressé par projet PV
6.2			
6.6			
9.1			
12.1			
17.5			



6. Brillac

Le territoire de la commune de Brillac est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

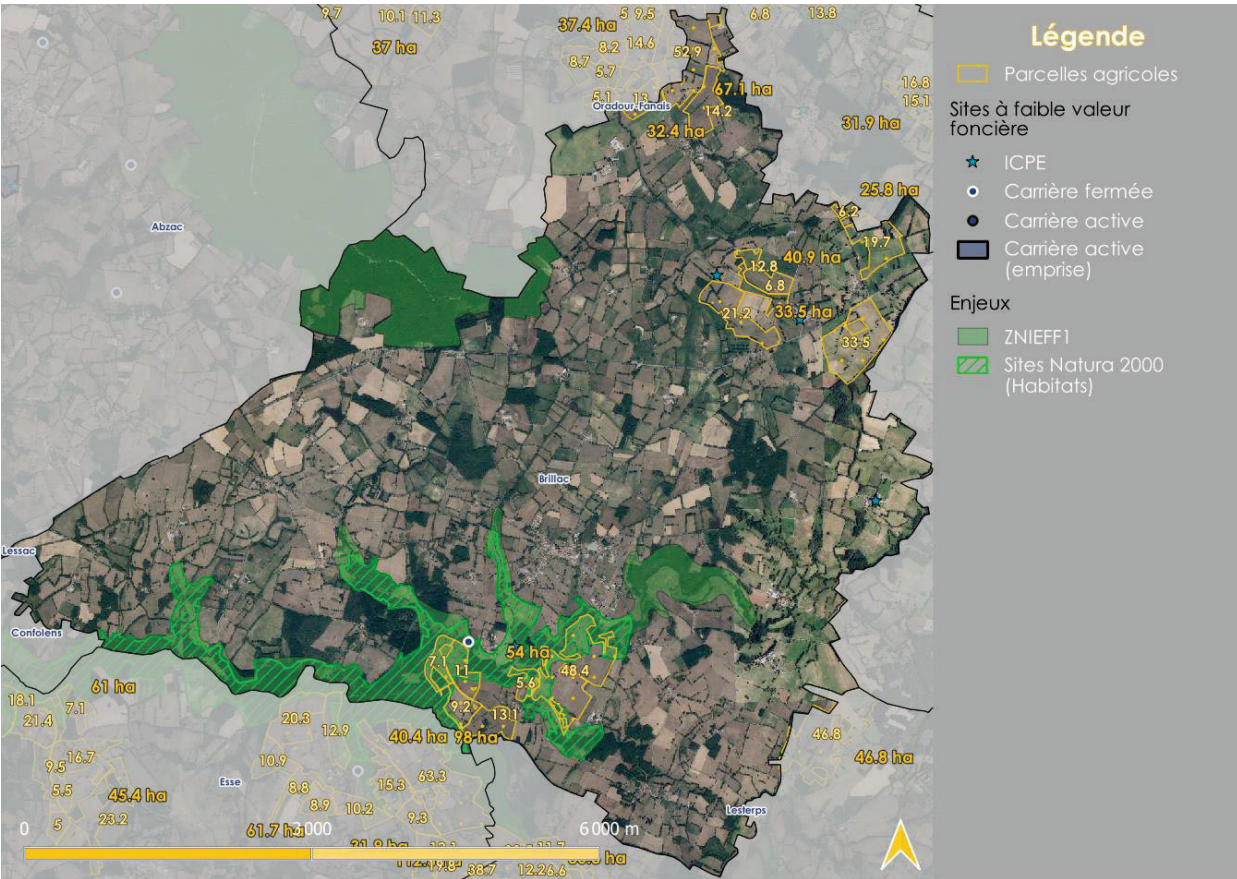
La commune contient 5 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 4 ICPE, 1 carrière fermée.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	DUMAS-DELAGE Fabien	NON	Siège exploitation agricole
ICPE	Ferme Eolienne de Brillac-Oradour Fanais	NON	/
ICPE	GAEC DELAPRE	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GFA DE CHEZ NIVARD	NON	Siège d'exploitation agricole
carrière fermée	52309	NON	Ancien site d'extraction local remis en état boisé < 2ha

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 14 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 6 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
33.5	33.5	OUI	Site intéressant, à ce jour, pas de contact avec le propriétaire/exploitant
6.2	25.8	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
19.6			
7.1			
9.2			
11.0	40.4	NON	Site Natura 2000 (Habitats) et ZNIEFF de type 1
13.1			
6.8			
12.8			
21.2	40.9	OUI	En partie sur la ferme éolienne de Brillac-Oradour Fanais Pas de contact avec propriétaire/exploitant
5.6			
48.4			
14.2			
52.9	67.1	OUI	Site intéressant, à ce jour, pas de contact avec l'exploitant ni le propriétaire



7. Champagne-Mouton

Le territoire de la commune de Champagne-Mouton est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

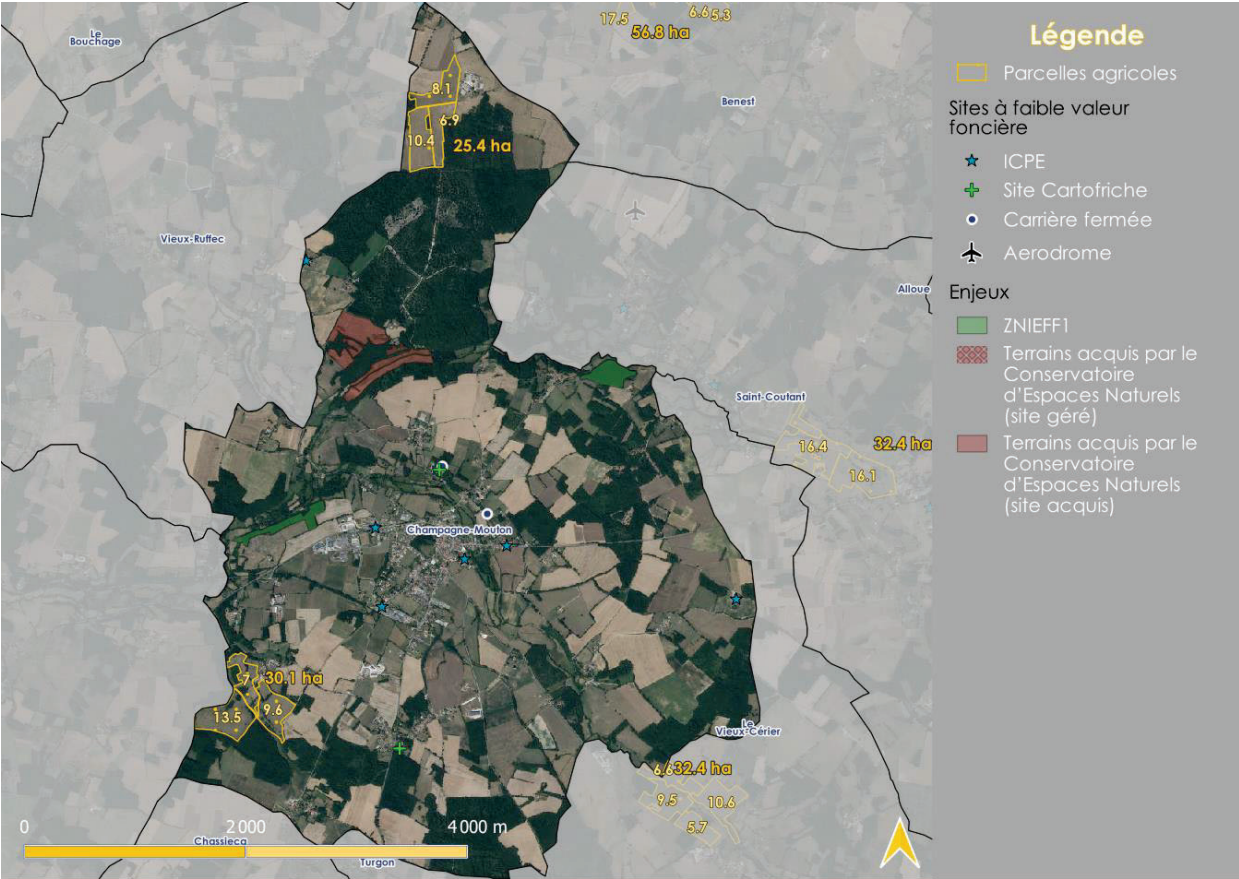
La commune contient 10 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 5 ICPE, 2 sites recensés dans Cartofriche, 2 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	ESOPE	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	EUROPEENNE DE SERVICES	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	SCOP STPR	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	ST BOIS	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	Ferme Eolienne du Confolentais	NON	/
2 sites cartofriche	/	NON	Ancien four à tuiles et à chaux
carrière fermée	51528	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	51531	NON	Ancien site d'extraction local remis en état boisé

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 6 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
6.9	25.4	NON	Propriétaire pas intéressé par projet PV
8.1			
10.3			
7.0	30.1	NON	Parcellaire trop morcelé par le bocage et des boisements arborés
9.6			
13.5			



8. Chassiecq

Le territoire de la commune de Chassiecq est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

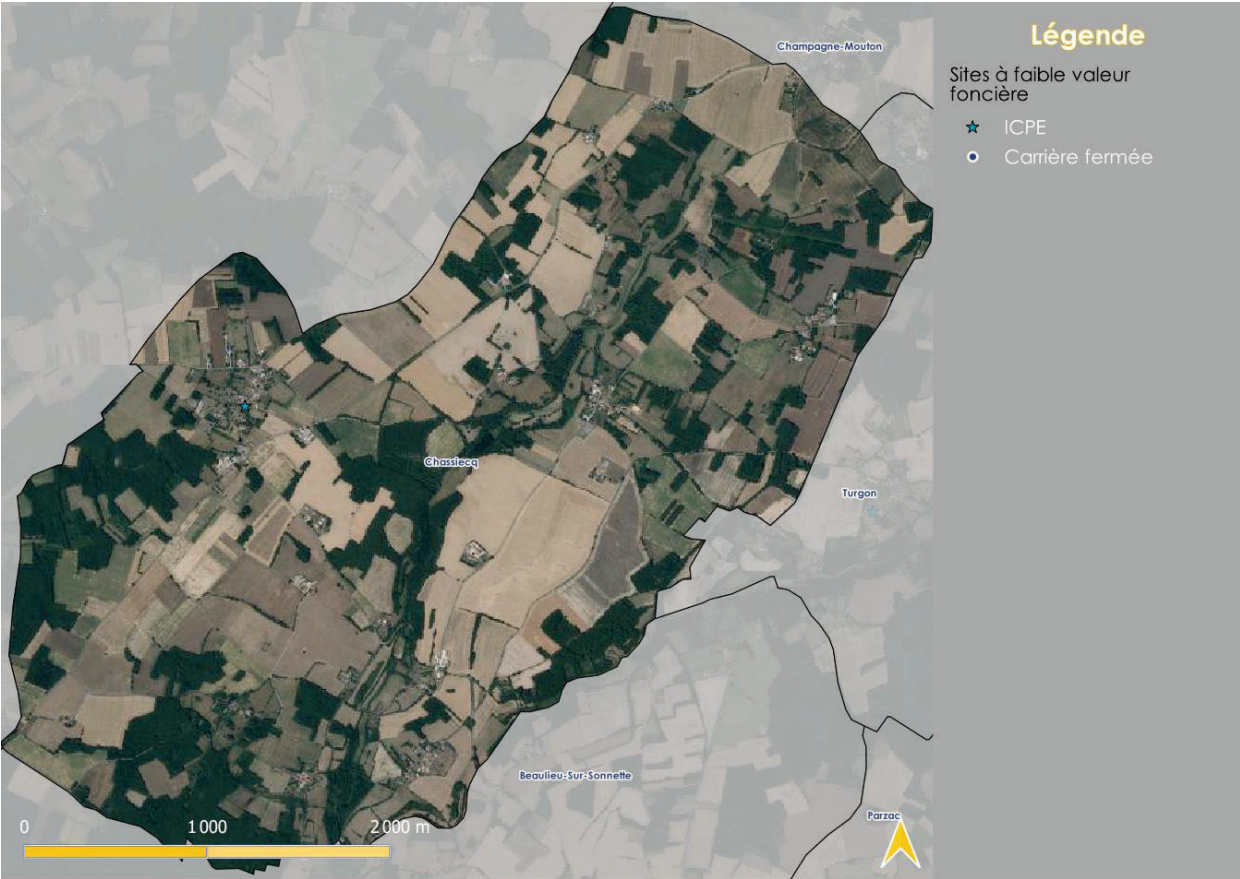
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 1 site situé sur des terrains à faible valeur foncière : 1 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	RAIMON Daniel	NON	Localisation dans bourg

Étude des parcelles agricoles

Aucune parcelle agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Chassiecq.



9. Confolens

Le territoire de la commune de Confolens est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

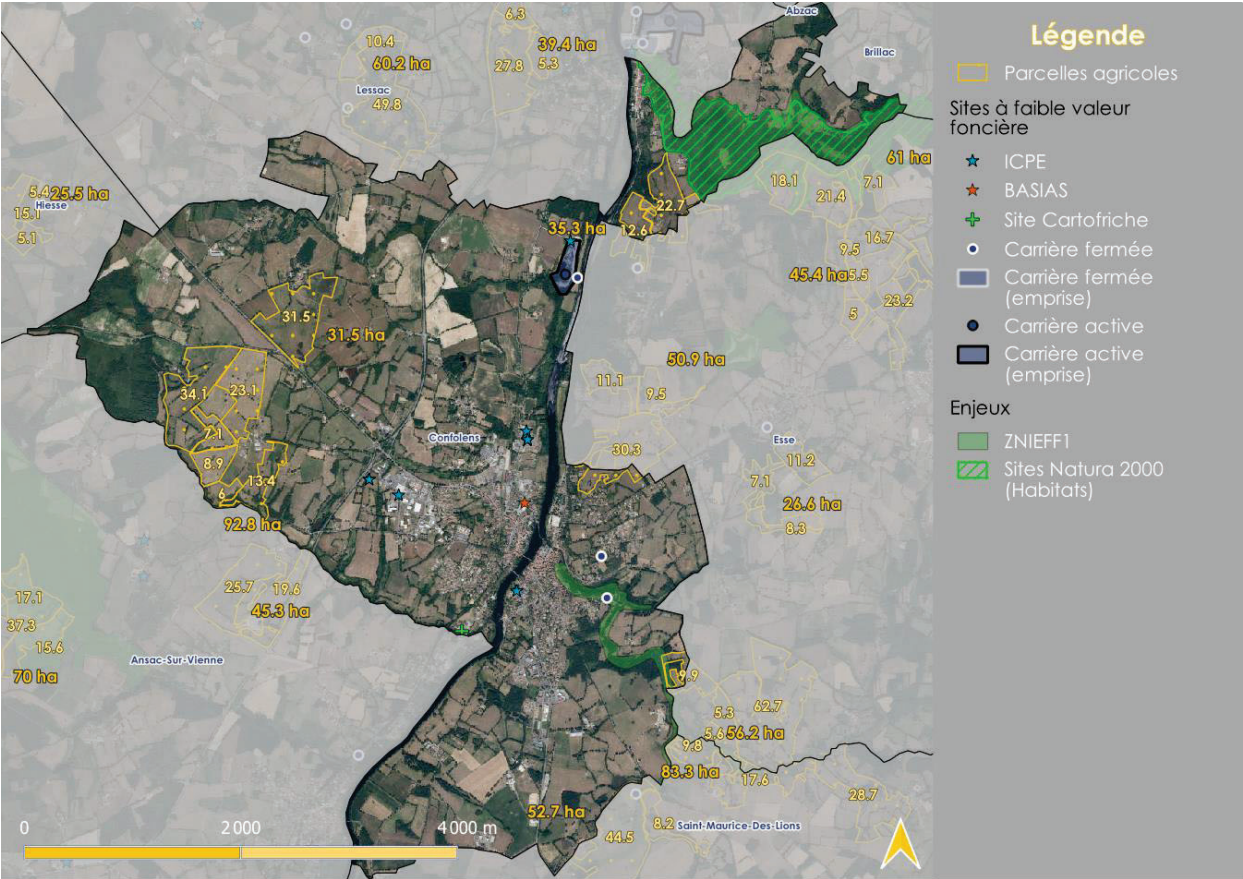
La commune contient 17 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 7 ICPE dont 1 carrière activé, 1 site BASIAS, 1 site recensé dans Cartofriche et 3 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	CENTRE D'ABATTAGE DE CHARENTE LIMOUSINE	NON	Site <1ha en zone d'activité
ICPE	ETABLISSEMENTS DEMONT	NON	Site <1ha agroalimentaire en zone d'activité
ICPE	SARL LA CONFOLENTAISE DES VIANDE	NON	Site < 1ha en zone d'activité
ICPE	MAINJOLLE	NON	Site agroalimentaire en zone d'activité
ICPE	SOCOMETA	NON	Site industriel en zone d'activité
ICPE	CENTRE HOSPITALIER LABAJOUDERIE	NON	/
site BASIAS	Centre EDF / GDF Services	NON	Localisation centre-ville
ICPE - carrière	Carrières du Confolentais		Carrière en activité jusqu'en 2036
Site cartofriche	/	NON	Localisation dans zone bâtie
carrière fermée	51538	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	51539	NON	Ancien site d'extraction local remis en état boisé
carrière fermée	86567	NON	Site tout en longueur le long de la Vienne

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 9 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 3 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
31.5	31.5	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
12.6	35.3	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
22.7			
6.0	92.8	OUI	Foncier intéressant hors partie en zonage naturel protégé
7.1			
8.9			
13.4			
23.1			
34.1			



10. Esse

Le territoire de la commune de Esse est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

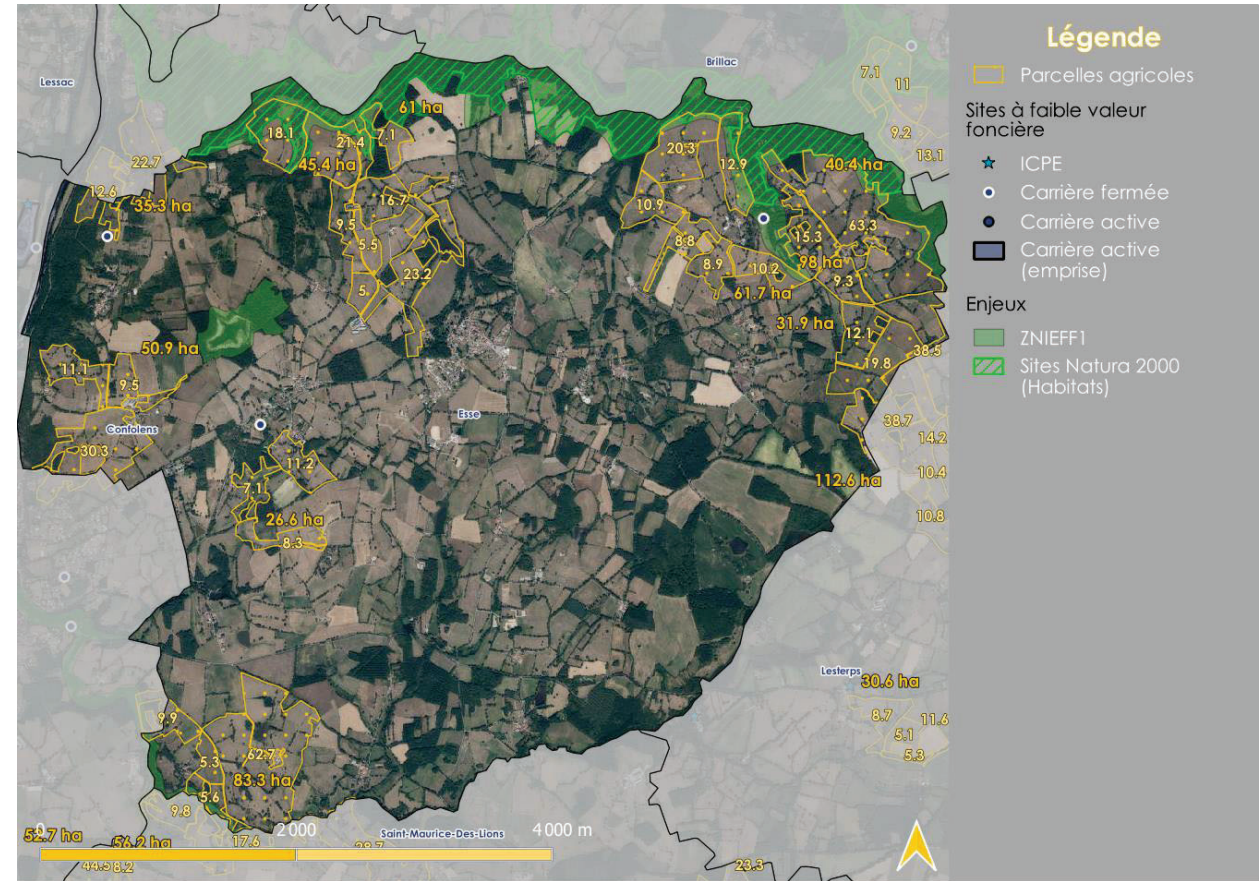
La commune contient 3 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 3 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
carrière fermée	51534	NON	site <1ha localisation dans une bourg
carrière fermée	51934	NON	Site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	86577	NON	Foncier disponible limité : site en bordure de forêt et de zone Natura2000

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 29 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 8 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
7.1	26.6	NON	Parcelle trop anguleux, morcelé par le bocage et les boisements arborés
8.3			
11.2			
12.1	31.9	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
19.8			
5.5			
16.7	45.4	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
23.2			
9.5			
11.1	50.9	NON	Parcelle très anguleux et morcelé par le bocage, en lisière de boisements arborés
30.3			
5.0			
7.1	61.0	NON	Foncier inclus ou en bordure de zone Natura2000 et très morcelé par le bocage
9.5			
18.1			
21.4	61.7	OUI	Une partie de ce parcellaire pourrait être intéressant mais pas de retour du propriétaire.
8.8			
8.9			
10.9	83.3	NON	A cheval sur la commune de St Maurice des Lions, traversé par un cours d'eau identifié comme ZNIEFF1. Forte probabilité de zones humides et dénivelé important avec des pentes à 7%
12.9			
20.3			
5.2	98.0	OUI	Une partie du foncier pourrait être intéressant mais pas de retour du propriétaire.
5.6			
9.8			
62.7			
9.3			
10.2			
15.3			
63.3			



11. Hiesse

Le territoire de la commune de Hiesse est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

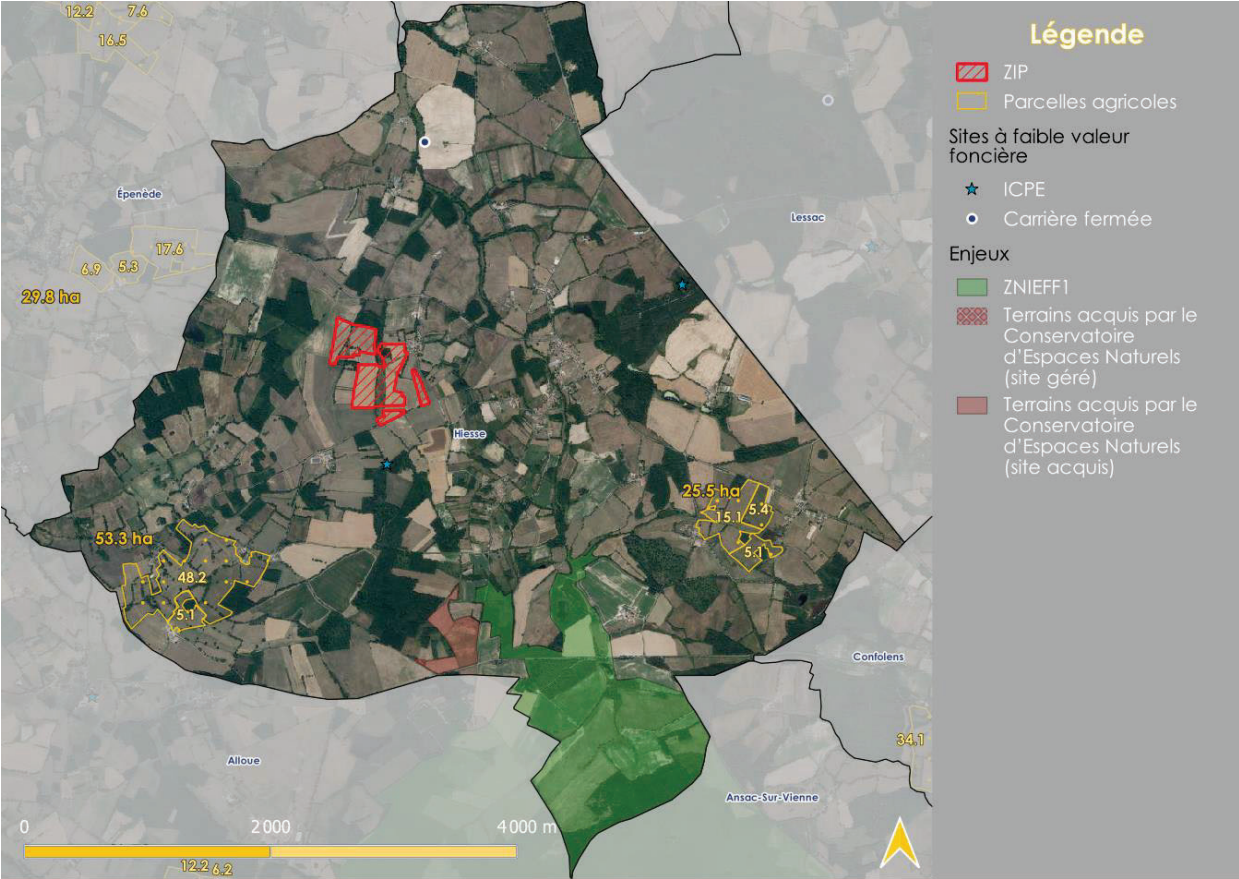
La commune contient 3 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 2 ICPE, 1 carrière fermée.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	SARL LA COLLINE ENCHANTEE (LEBORGNE Chr	NON	site touristique
ICPE	THROMAS Jean-Pierre	NON	Siège d'une exploitation agricole fermée
carrière fermée	51626	NON	Site d'extraction locale remis en état agricole

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 5 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.1	25.5	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
5.4			
15.1			
5.1	53.3	NON	Foncier en grande partie en zonage Np
48.2			



12. Le Bouchage

Le territoire de la commune de Le Bouchage est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

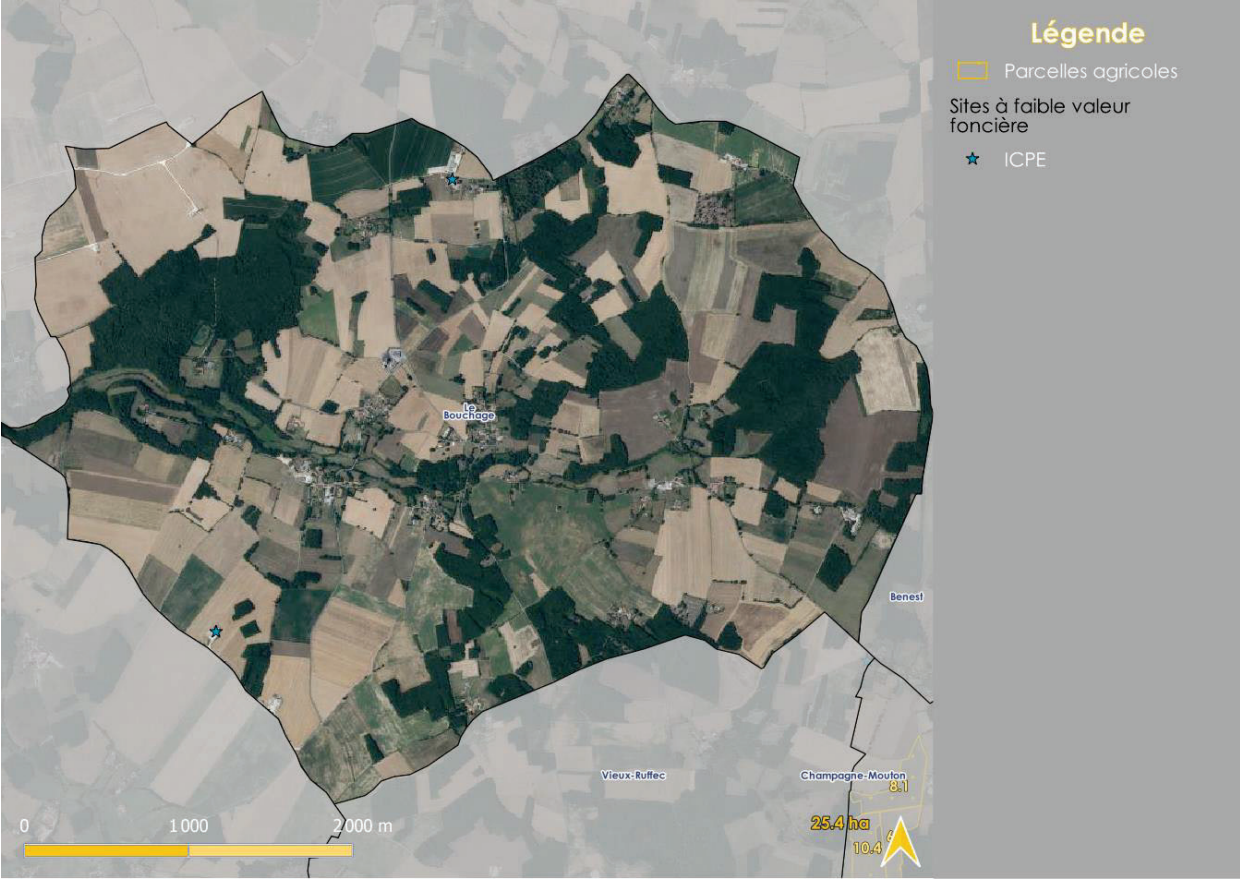
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 2 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 2 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	ENERGIE DU CONFOLENTAIS	NON	Parcelle de 7000m²
ICPE	SCEA de la TUILERIE	NON	Siège d'une exploitation agricole

Étude des parcelles agricoles

Aucune parcelle agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Le Bouchage.



13. Le Vieux-Cérier

Le territoire de la commune de Le Vieux-Cérier est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

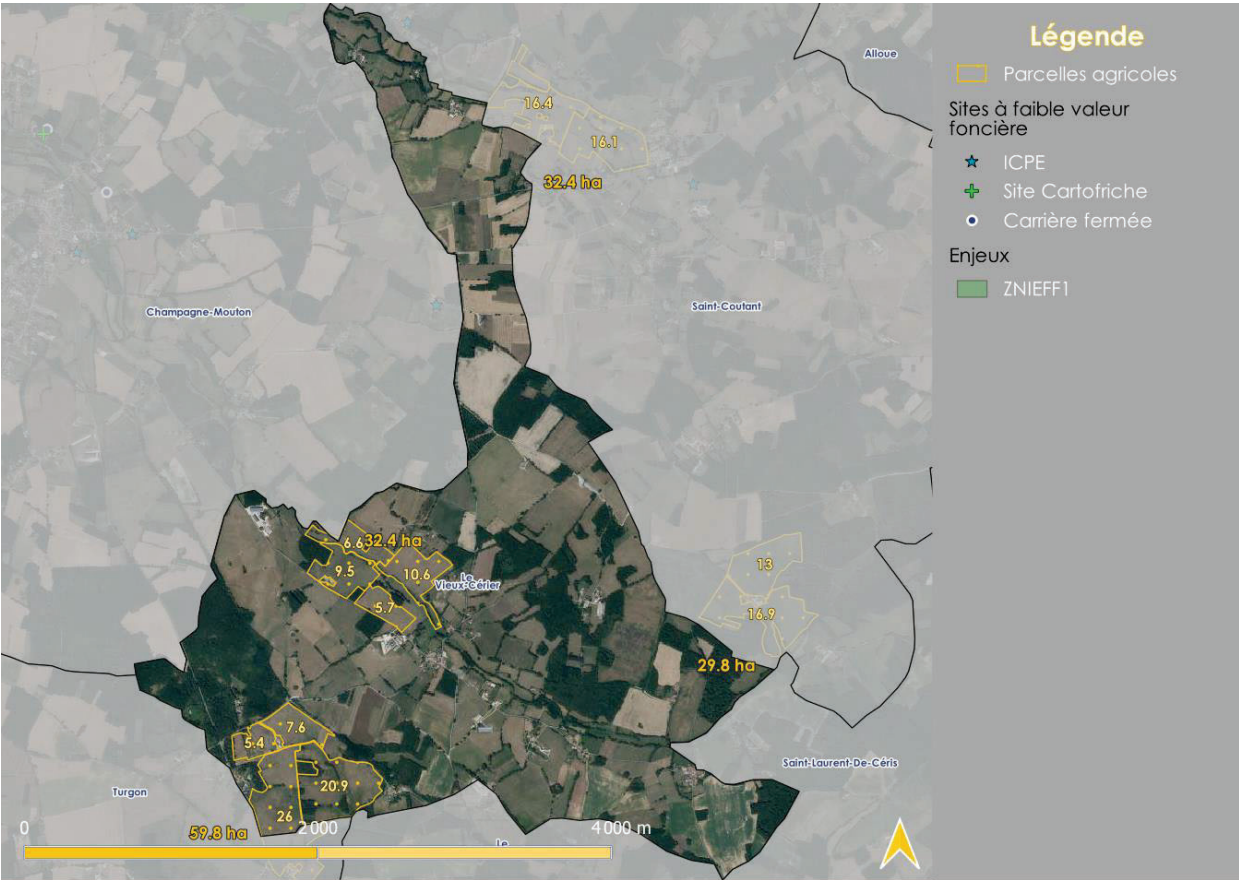
Étude des sites à faible valeur foncière

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
--------------	-------------	--------	-------------

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 8 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.7	32.4	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
6.6			
9.5			
10.6			
5.4	59.8	NON	Parcellaire morcelé par le zonage naturel protégé qui recoupe le bocage et des espaces boisés arborés,
7.6			
20.9			
26.0			



14. Lessac

Le territoire de la commune de Lessac est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

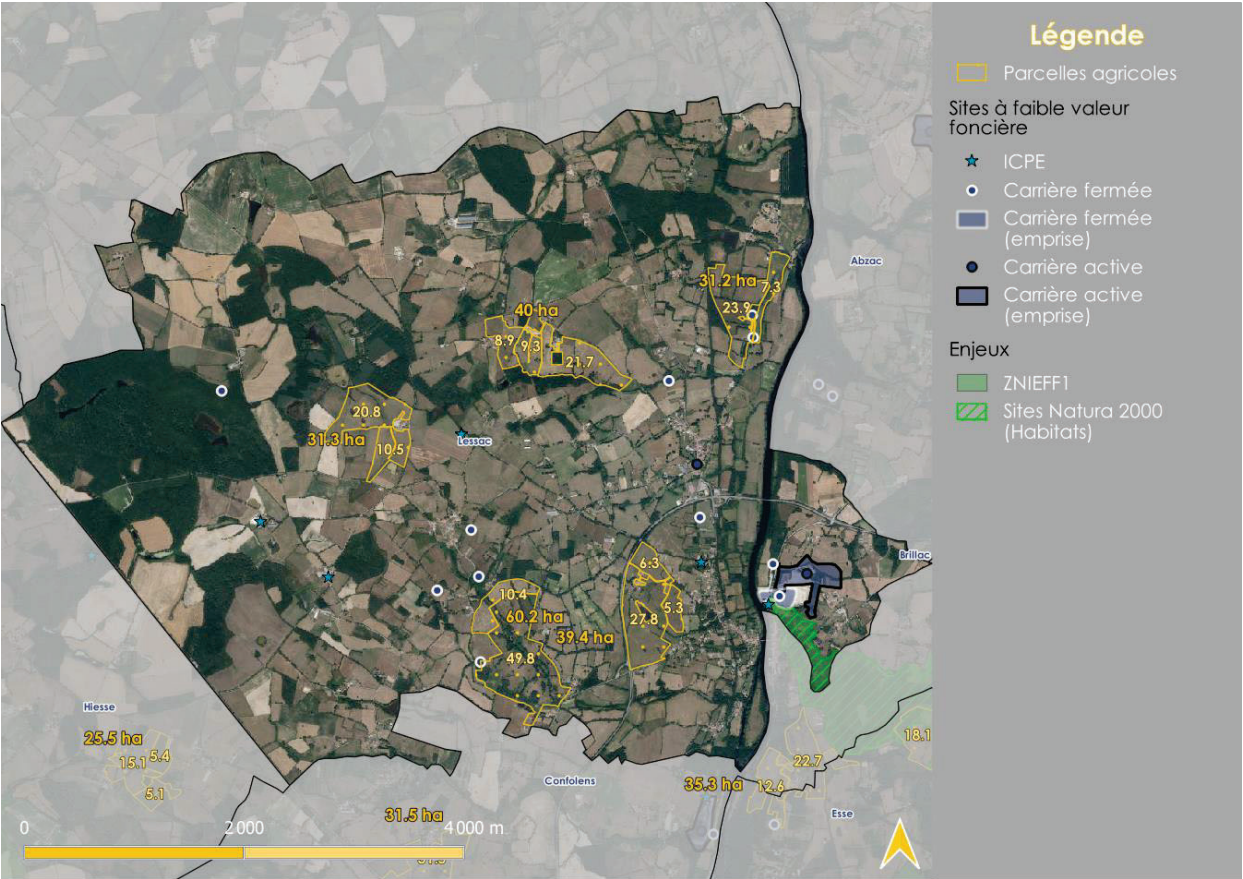
La commune contient 21 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 6 ICPE dont 1 carrière active, 10 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	AUDOIN Jean-Louis	NON	Parcelle <2ha dans un bourg
ICPE Carrière active	CARRIERES DU CONFOLENTAIS	NON	Carrière active 7456, reprise de la carrière 70324
ICPE	DEVAUTOUR Fernand	NON	Siège entreprise maçonnerie
ICPE	EARL PAPIN Raymond	NON	Siège exploitation agricole
ICPE	GAEC DE LA CAYANNE	NON	Siège exploitation agricole
ICPE	ZIEGLER Charles	non	Siège entreprise
carrière fermée	50881	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé
carrière fermée	51522	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51523	NON	Site <2ha avec plan d'eau
carrière fermée	51527	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51535	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé
carrière fermée	51536	NON	Site <2ha avec plan d'eau
carrière fermée	51537	NON	Site de 2ha avec plan d'eau
carrière fermée	51627	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé
carrière fermée	51628	NON	Site <1ha
carrière fermée	51629	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé et agricole

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 12 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 5 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
7.3	31.2	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
23.9			
10.5	31.3	NON	Foncier trop contraint par le zonage naturel protégé
20.8			
5.3	39.4	OUI	Pas de retour du propriétaire-exploitant
6.3			
27.8			
8.9	40.0	NON	Foncier morcelé entre habitation, espaces boisés arborés et bocage
9.3			
21.7			
10.4	60.2	NON	Foncier trop morcelé par le bocage et les espaces boisés
49.8			



15. Lesterts

Le territoire de la commune de Lesterts est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

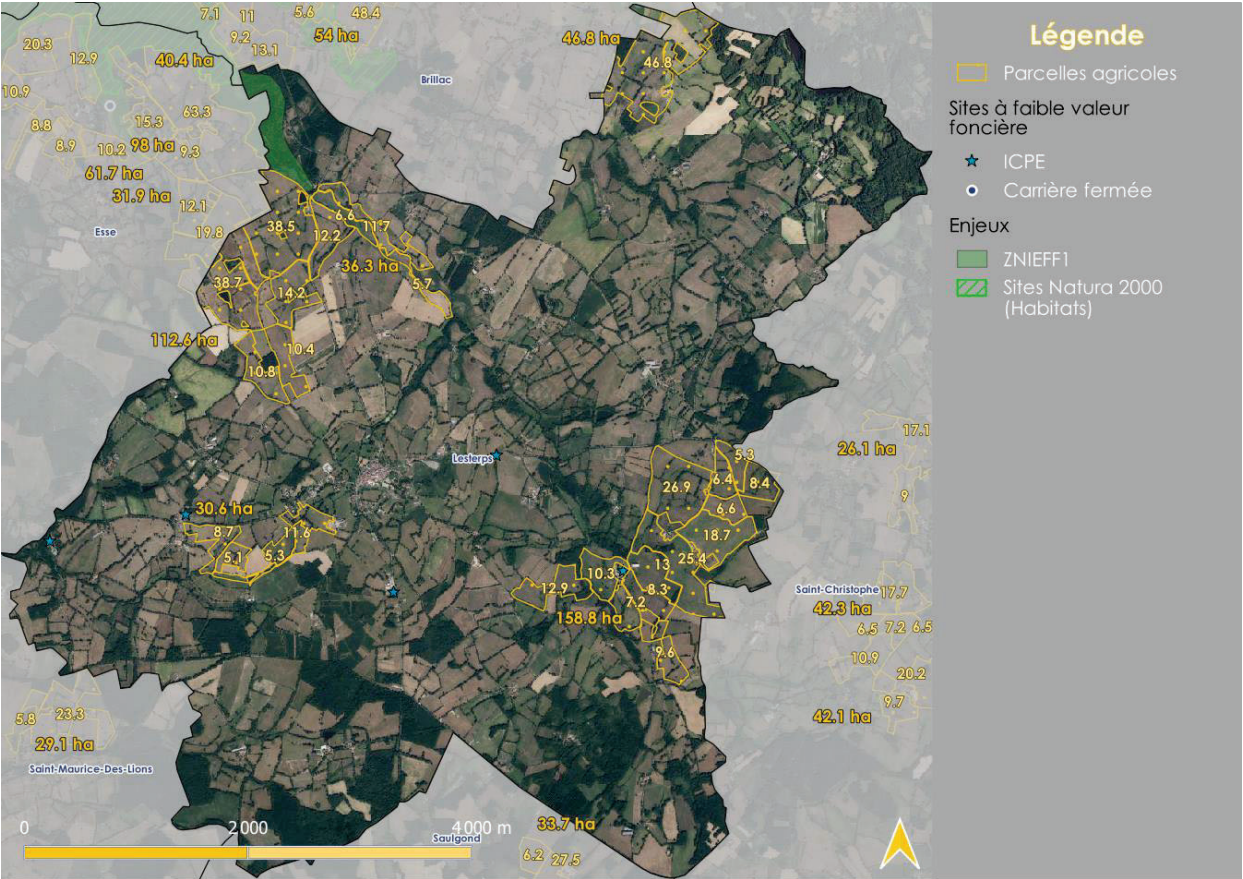
La commune contient 5 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 5 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	FEL SARL	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	FUSTE Christine	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	HOFFART Sabine	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	LAVERGNE Michel	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	MARC TRAUMAT	NON	Garage automobile

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 27 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 5 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
46.8	46.8	NON	Trop peu de foncier disponible en dehors des contraintes de zonage
5.1			
5.3			
8.7			
11.6	30.6	NON	Parcellaire trop morcelé
5.7			
6.6			
11.7			
12.2	36.2	NON	Trop peu de foncier disponible en dehors des contraintes de zonage
10.4			
10.8			
14.2			
38.5	112.6	OUI	Foncier intéressant en dehors du zonage Np (naturel protégé). Pas de retour du propriétaire/exploitant.
38.7			
5.3			
6.4			
6.6	158.8	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
7.2			
8.3			
8.4			
9.6			
10.2			
12.8			
13.0			
18.7			
25.4			
26.9			



16. Manot

Le territoire de la commune de Manot est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

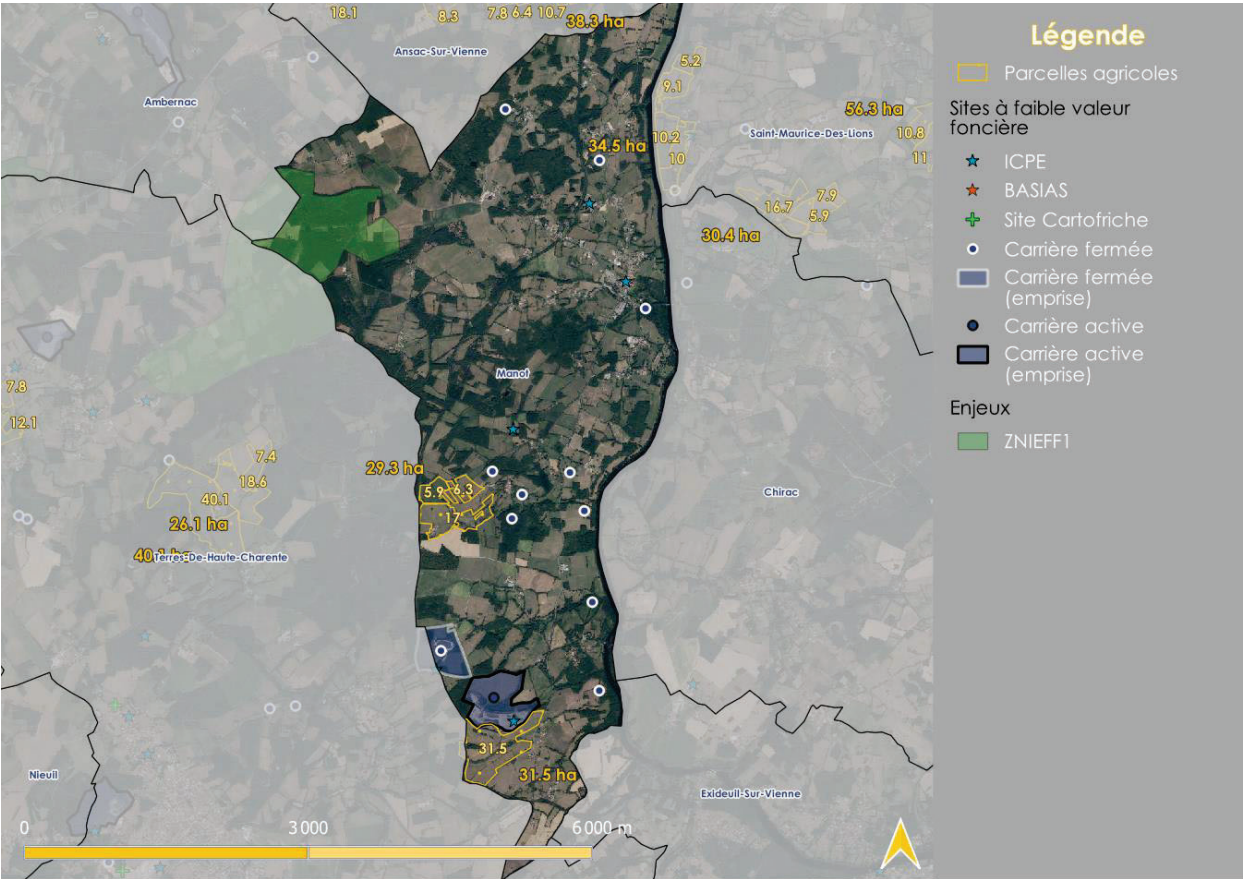
La commune contient 18 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 4 ICPE, 11 carrières fermées, 1 emprise de carrière fermée, 1 carrière active, 1 emprise de carrière active.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	BIDON Christophe	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	LRD SA	NON	Localisation dans le bourg
ICPE	VILLELEGIER Jacqueline	NON	Siège d'une exploitation agricole
ICPE et carrière active	TERREAL	NON	Carrière active
carrière fermée	51608	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé
carrière fermée	51613	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole
carrière fermée	51614	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé
carrière fermée	51615	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole
carrière fermée	51616	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé
carrière fermée	51617	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole
carrière fermée	51618	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé
carrière fermée	51936	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé
carrière fermée	51937	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole
carrière fermée	51942	NON	Site d'extraction locale enrichié
emprise de carrière fermée	121254	NON	Parc solaire existant

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 4 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
31.5	31.5	NON	Foncier divisé par un zonage Np trop prégnant
5.9	29.3	NON	Parcellaire trop morcelé par le bocage et en bordure d'un massif boisé
6.3			
17.0			



17. Montrollet

Le territoire de la commune de Montrollet est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

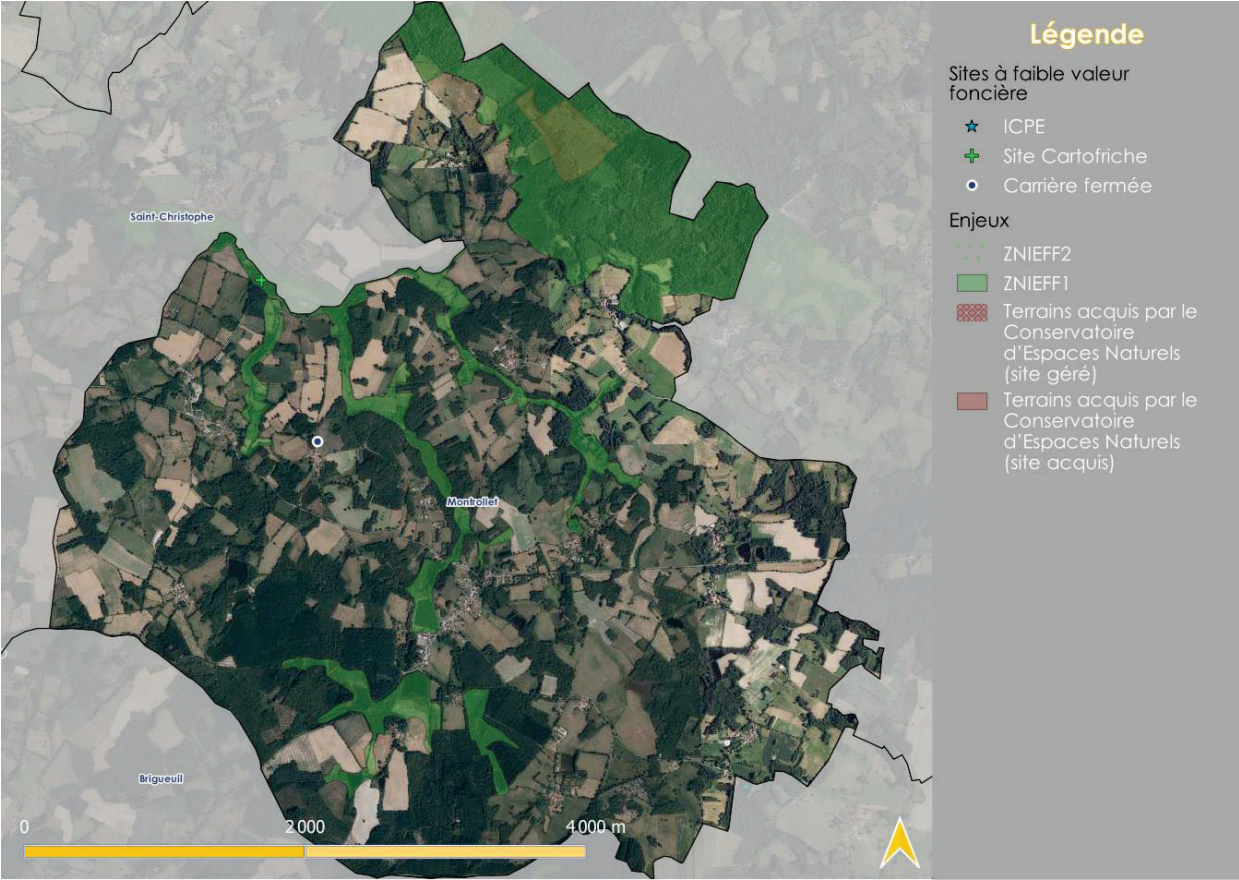
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 2 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 1 site recensé dans Cartofriche, 1 carrière fermée.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
carrière fermée	52308	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole

Étude des parcelles agricoles

Aucune parcelle agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Montrollet.



18. Oradour-Fanais

Le territoire de la commune de Oradour-Fanais est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

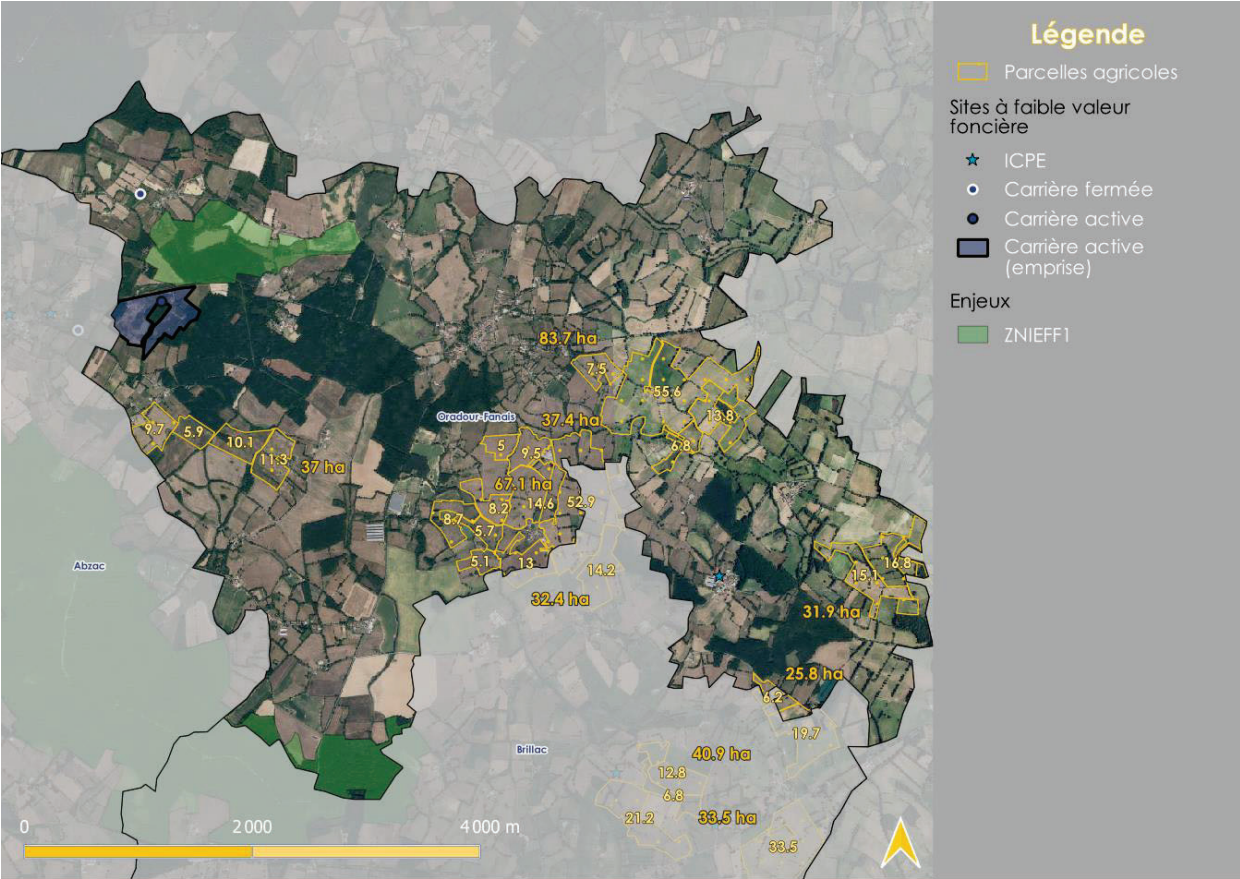
La commune contient 4 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 1 ICPE, 1 carrière fermée, 1 carrière active.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	PAGNOUX Eric	NON	Siège d'exploitation agricole
carrière fermée	86548	NON	Site d'extraction locale remis en état boisé ou agricole
Carrière active	TUILERIE DE CHARDAT	NON	Zone Nenr – projet parc PV en cours d'instruction

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 18 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 5 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
15.1	31.9	NON	Site en quasi-totalité en zones humides avérées
16.8			
5.1			
5.7	32.4	NON	Site trop contraint par le zonage Naturel Protégé
8.7			
13.0			
5.9			
9.7	37.0	NON	Site trop contraint par le zonage Naturel Protégé
10.1			
11.3			
5.0			
8.2	37.4	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
9.5			
14.6			
6.8	83.7	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
7.5			
13.8			
55.6			



19. Pleuville

Le territoire de la commune de Pleuville est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

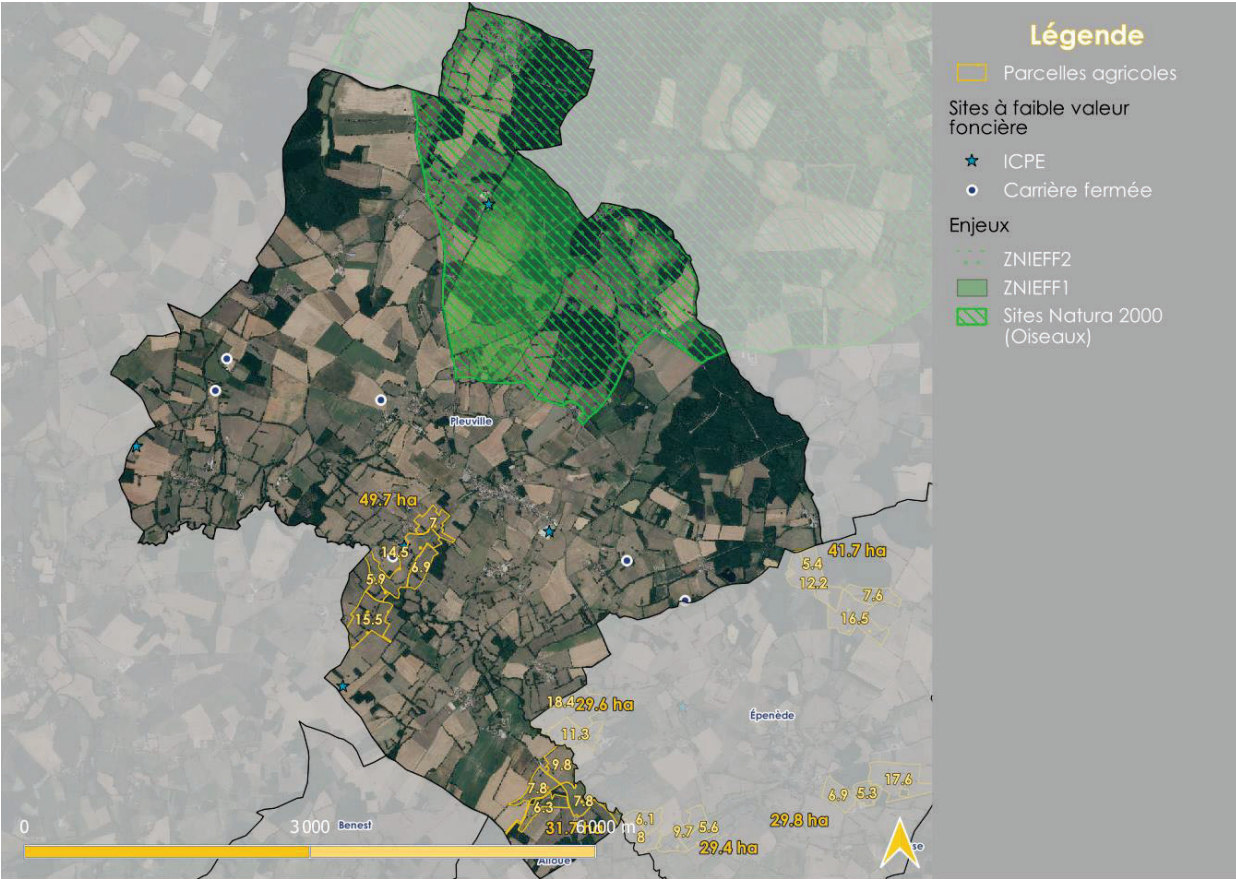
La commune contient 11 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 5 ICPE, 6 carrières fermées.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	GAEC CHAFFAUD DEDIEU	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DES MELLES	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DU BESSON (Fonteneau)	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	Parc éolien de Pleuville des 4 fontaines	NON	/
ICPE	SCOP STPR	NON	Site de l'entreprise TP
carrière fermée	50868	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	50869	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	50870	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	50873	NON	Site entreprise TP < 2ha
carrière fermée	50874	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole
carrière fermée	50875	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 9 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
6.3	31.7	NON	Site trop contraint par le zonage Naturel Protégé
7.8			
7.8			
9.8			
5.8	49.7	NON	Site trop contraint par le zonage Naturel Protégé
6.9			
7.0			
14.5			
15.4			



20. Saint-Christophe

Le territoire de la commune de Saint-Christophe est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

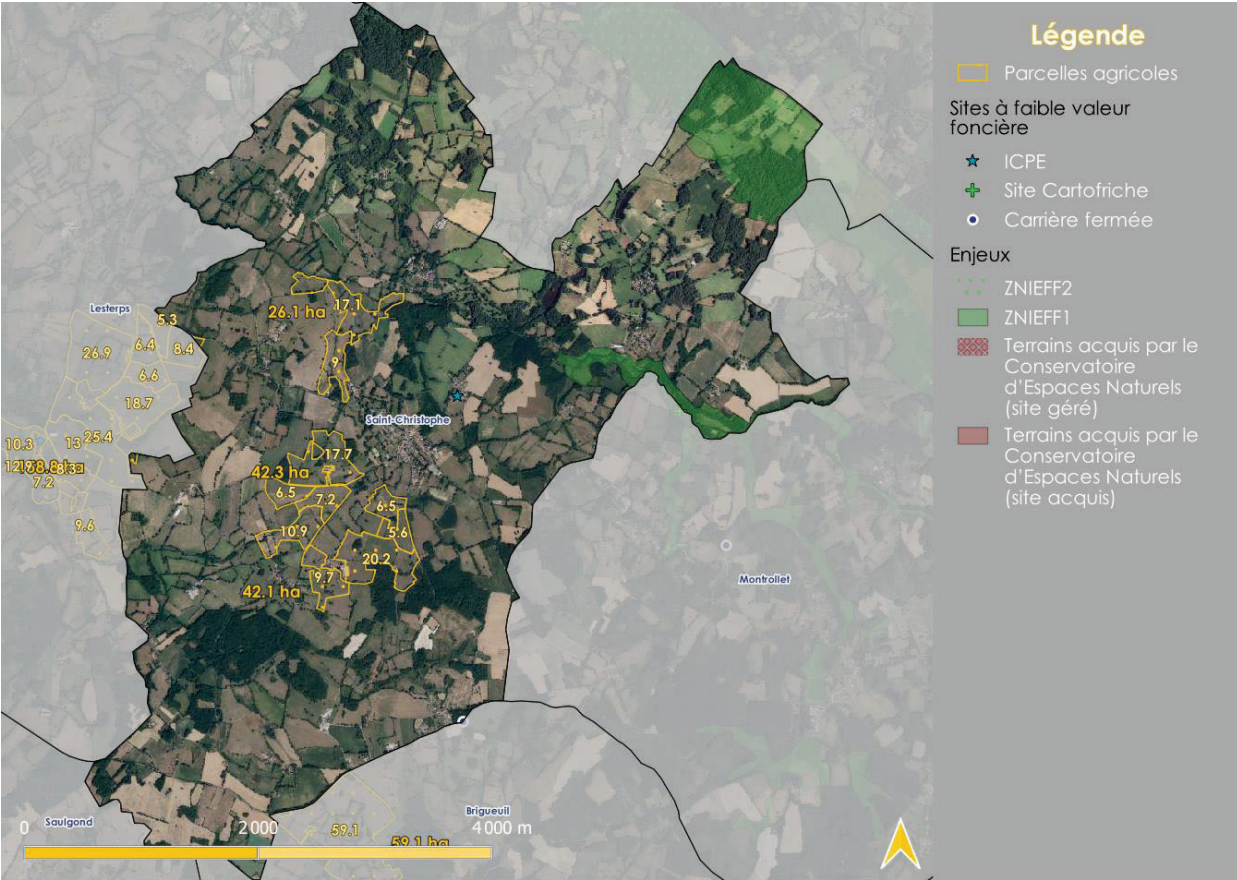
La commune contient 1 site situé sur des terrains à faible valeur foncière : 1 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	ROINET Claude	NON	Ancien garage – dans un hameau

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 10 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 3 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
9.0	26.1	NON	Foncier trop contraint par le zonage Naturel Protégé
17.1			
5.6			
6.5	42.1	NON	Foncier trop contraint par le zonage Naturel Protégé
9.7			
20.2			
6.5	42.3	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
7.2			
10.9			
17.7			



21. Saint-Coutant

Le territoire de la commune de Saint-Coutant est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

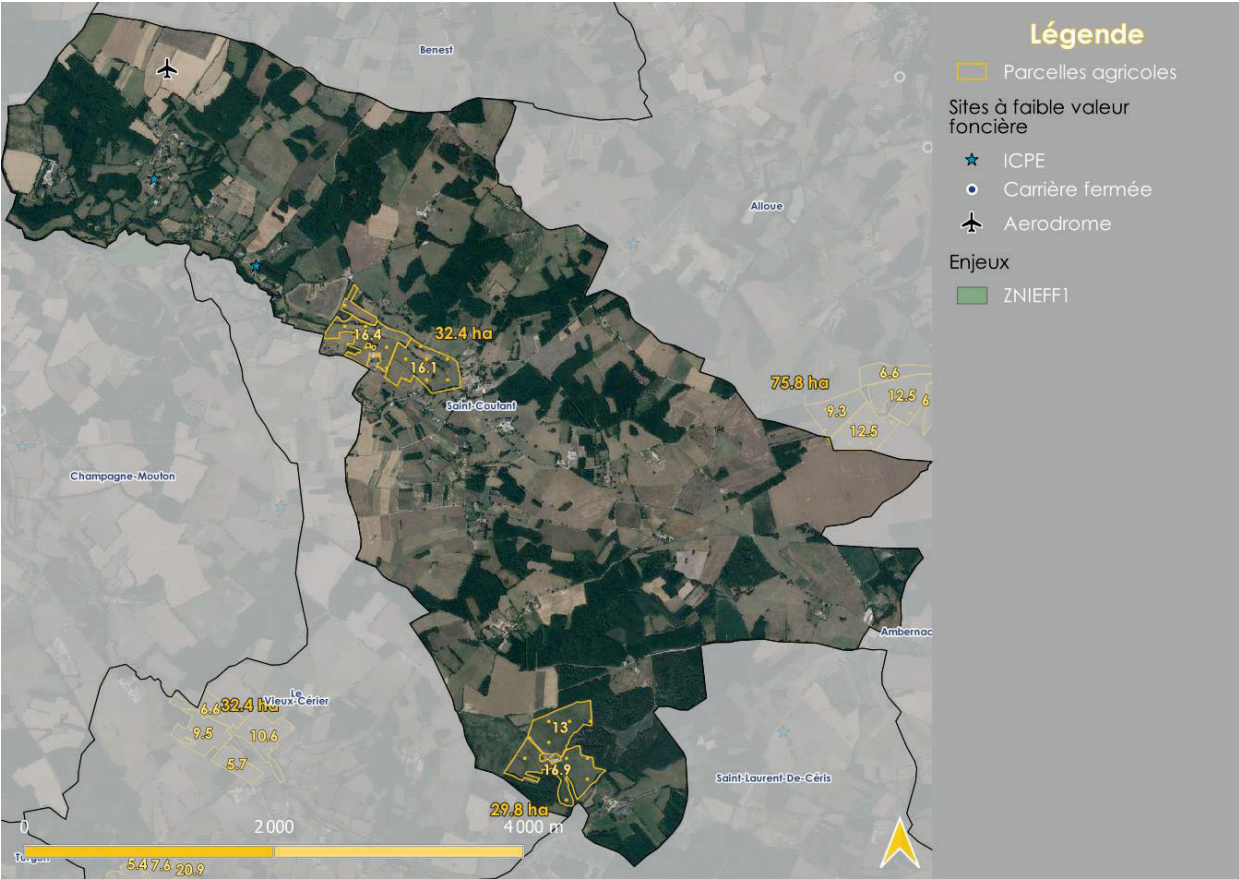
La commune contient 4 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 3 ICPE, 1 aérodrome.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	EARL SCHELLEKENS	NON	Siège d'une exploitation agricole
ICPE	LAVAUD Marie-Pierre	NON	Siège d'une exploitation agricole
ICPE	TINARD Alain	NON	Siège d'une exploitation agricole
aérodrome	LF1629 - Saint Coutant	NON	Aérodrome ULM en activité

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 4 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 2 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
13.0	29.8	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
16.9			
16.1	32.4	NON	Grande partie du foncier en zonage Naturel protégé (Np)
16.4			



22. Saint-Maurice-des-Lions

Le territoire de la commune de Saint-Maurice-des-Lions est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

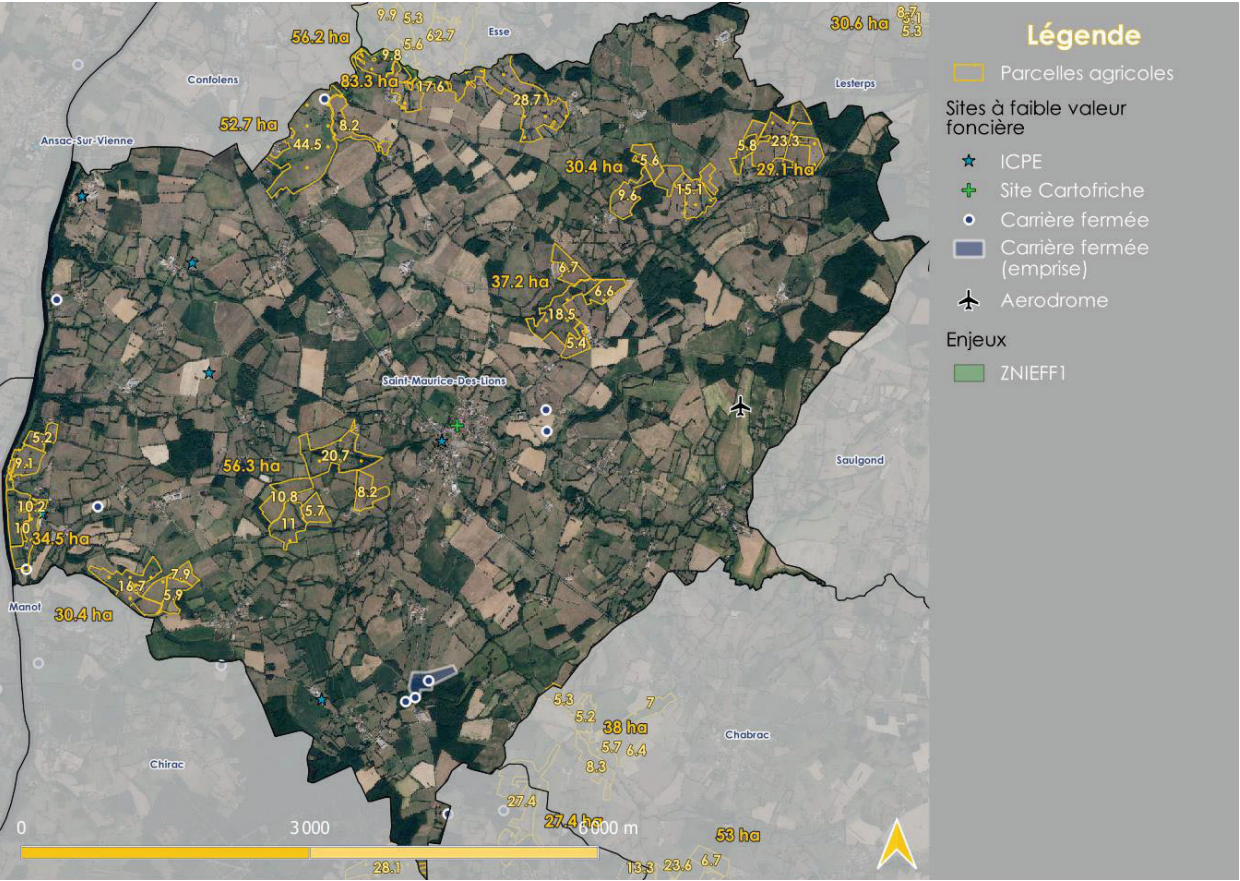
La commune contient 21 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 8 ICPE, 1 site recensé dans Cartofriche, 1 aérodrome, 9 carrières fermées, 1 emprise de carrière fermée.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	BRIQUETERIE DU CHAMBON	NON	Bureaux administratifs dans bourg
ICPE	TERREAL - Saint-Maurice/Lions	NON	Ancienne usine dans hameau
ICPE	TERREAL - St-Maurice/Lions	NON	Bureaux administratifs dans bourg
ICPE	GAEC LOHUES	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DE LABROUSSE (LANDRIEAU)	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DE VILLECHAISE	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	GAEC DU BORD DE VIENNE	NON	Siège d'exploitation agricole
ICPE	Parc éolien de St Maurice des Lions	NON	/
aérodrome	LF1627 - Saint Maurice	NON	Aérodrome privé
carrière fermée	121104	NON	Ancienne carrière remise en état agricole ou boisé
carrière fermée	51541	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51542	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51543	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51544	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51609	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	51611	NON	Ancien site d'extraction remis en état agricole
carrière fermée	86575	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé
carrière fermée	86576	NON	Ancien site d'extraction remis en état boisé

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 26 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 8 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.8	29.1	NON	Foncier morcelé par le bocage, les lisières boisées et un étang
23.3			
5.8	30.4	NON	Foncier morcelé par le bocage, un espace arboré boisé et des parcelles en zonage naturel protégé
7.9			
16.6			
5.6			
9.6			
15.1			
5.2	34.5	NON	Zone inondable en bordure de la Vienne
9.1			
10.0			
10.2			
5.4	37.2	NON	Foncier morcelé et découpé par le bocage et des zonages naturel protégé
6.6			
6.7			
18.5			
8.2	52.7	OUI	Pas de retour du propriétaire/exploitant
44.5			
9.8			
17.6	56.1	NON	En bordure d'un cours d'eau, foncier en zone naturel protégé
28.7			
5.7			
8.2	56.3	OUI	Pas de du propriétaire/exploitant
10.8			
10.9			
20.7			



23. Turgon

Le territoire de la commune de Turgon est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

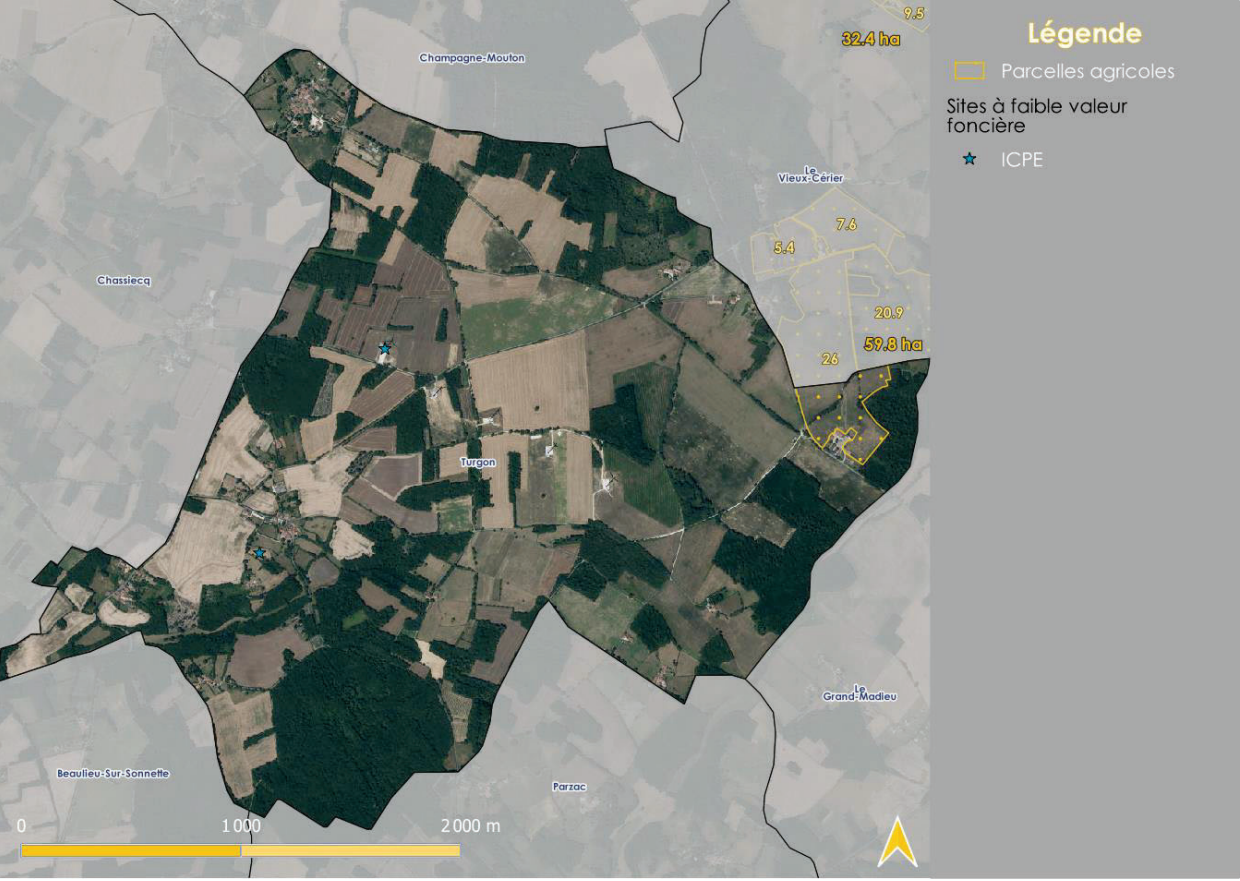
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 2 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 2 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	MEZILLE Joël	NON	Siège exploitation agricole
ICPE	TURGON ENERGIE SAS	NON	Centrale éolienne

Étude des parcelles agricoles

Aucune parcelle agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Turgon.



24. Vieux-Ruffec

Le territoire de la commune de Vieux-Ruffec est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

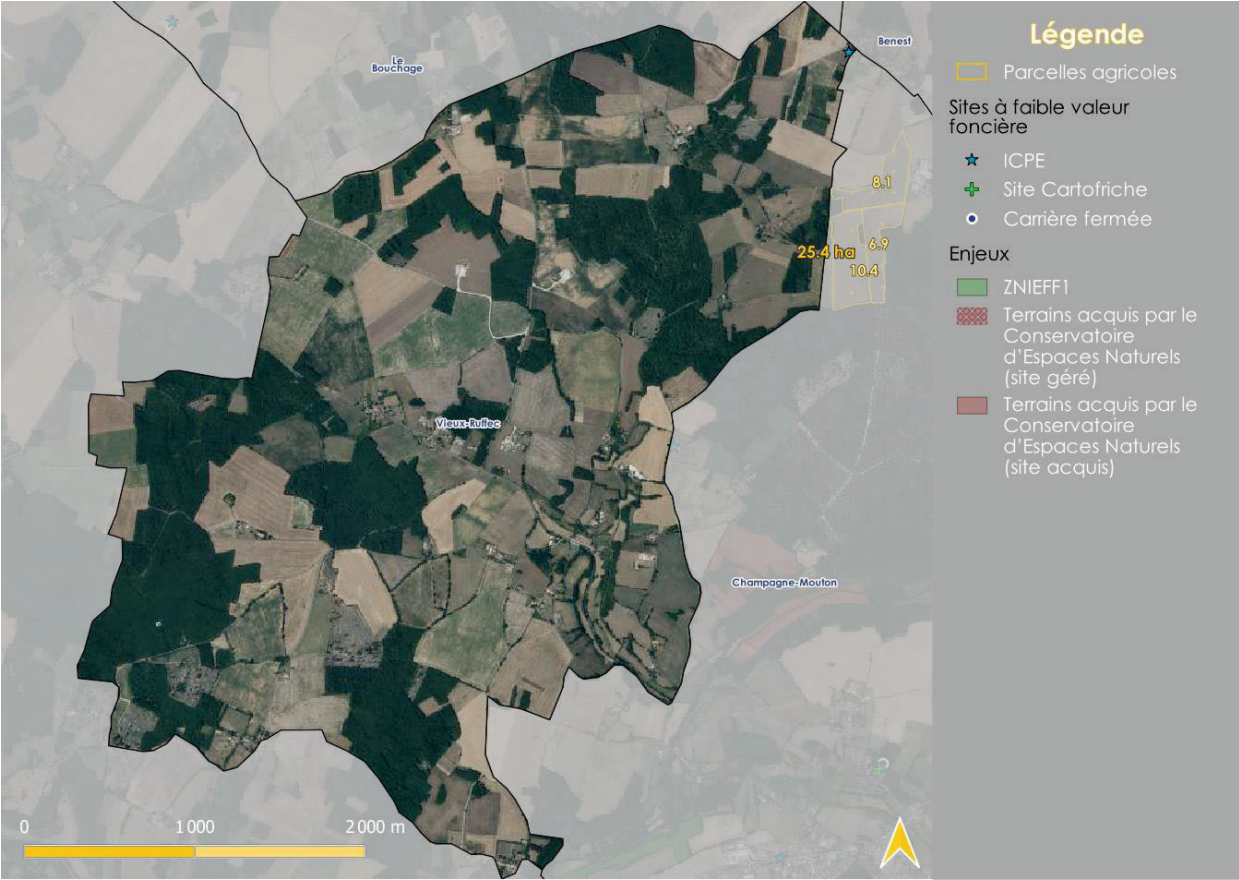
Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 1 site situé sur des terrains à faible valeur foncière : 1 ICPE.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	MIREC SAS- 8 rue de la Chenau	NON	Pas d'information

Étude des parcelles agricoles

Aucune parcelle agricole correspondant aux critères n'a été identifiée sur la commune de Vieux-Ruffec.



25. Épenède

Le territoire de la commune de Épenède est soumis à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Étude des sites à faible valeur foncière

La commune contient 2 sites situés sur des terrains à faible valeur foncière : 1 ICPE, 1 carrière fermée.

Type du site	Nom du site	Retenu	Commentaire
ICPE	EURL LA MAISON DU SAINT BERNARD	NON	Siège d'exploitation agricole
carrière fermée	50867	NON	Ancien site d'extraction local remis en état agricole

Étude des parcelles agricoles

La commune contient 13 parcelles de prairies permanentes et jachères de plus de 6 ans, réparties en 4 îlots.

Surface de la parcelle (ha)	Surface de l'îlot (ha)	Retenu	Commentaire
5.6	29.4	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
6.1			
8.0			
9.7			
11.3	29.6	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
18.4			
5.3			
6.9			
17.6	29.8	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé
5.3			
7.6			
12.2			
16.5	41.7	NON	Foncier en grande partie en zonage naturel protégé

